Troisième Année. — N° 779 CINQ CENTIMES Lundi 7 Septembre 1891

ADMINISTRATION
48, rue de la République

DRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION
48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

BIBLIOTHÈQUE LYON 1893

AUJOURD'HUI :

LE COMICE AGRICOLE DE VILLEURBANNE.
LES OUVRIERS VERRIERS.

SOUVENIRS

Puisqu'on en est encore aux anecdotes à propos de la journée du 4 Septembre, j'en veux conter une qui, je crois, est inédite :

C'était avant que les bataillons de la garde nationale aient franchi le pont de la Concorde. Mais, en fait, l'envahissement du Palais-Bourbon avait commencé depuis midi. La cour était pleine et nous étions nombreux sur les marches, agitant nos mouchoirs et appelant à nous les bataillons dont nous voyions reluire les baïonnettes de l'autre côté du pont.

Le service d'ordre était dirigé par M. Macé, alors officier de paix, qui avait à sa disposition une assez forte escouade d'agents, sergents de ville et autres. Les questeurs du Corps législatif à un certain moment s'approchèrent de lui et lui enjoignirent de faire évacuer le palais et d'employer la force s'il était nécessaire.

Il est certain que cela aurait été très nécessaire.

M. Macé s'adressant à un de ces messieurs qui était, je crois, le général Lebreton, lui dit d'un ton très tranquille : « Je suis prêt, mon général, mais veuillez me donner un ordre écrit. »

L'honorable questeur lui répondit : « C'est inutile, d'ailleurs je n'ai pas ici de quoi écrire. »

M. Macé, avec la même tranquillité, lui présenta son carnet avec un crayon.

Le questeur ne voulut ni du carnet, ni du crayon, et répéta qu'un ordre écrit était tout à fait inutile.

Alors, répliqua froidement M. Macé, ni moi ni mes hommes ne bougeront, et il tourna le dos.

Ce petit fait, que M. Macé n'a pas sans doute oublié, n'est-il pas caractéristique de cette journée d'effondrement ? Depuis le matin l'empire n'existait plus, et il n'y avait plus un de ses fonctionnaires, un de ses serviteurs, un de ses fidèles qui osât prendre la responsabilité de le défendre.

Pendant des années, la mode a été d'insulter, de calomnier, de vilipender les hommes du 4 Septembre et surtout la délégation de province, surtout Gambetta et M. de Freycinet.

Il n'y a plus guère que cette bonne vieille de *Gazette de France* qui soit toujours prête à ressasser ces accusations ineptes. Hier encore, elle proteste contre « les audacieuses apologies de ceux qui essaient de dénaturer l'histoire ! »

Pauvre *Gazette !* elle en est encore aux rapports de la commission d'enquête sur les événements du 4 Septembre, à ce ramassis des pamphlets odieux qui n'étaient presque tous que la revanche des défaillances, des lâchetés, des trahisons.

Les membres de la commission présidée par M. Daru, ancien ministre de l'Empire (quel heureux choix !) avaient tous le même objectif. Ils s'étaient dit : Il y a eu en France un admirable mouvement de résistance patriotique ; Paris a tenu jusqu'à sa dernière bouchée de pain ; la province, à l'appel du gouvernement de Tours, a fait un effort qui a surpris le monde ; travaillons à diminuer, à rapetisser, à flétrir ce grand mouvement... et ils se sont mis à l'œuvre.

Pour Paris, la commission s'est attachée à démontrer que les bataillons des faubourgs avaient refusé de marcher aux Prussiens. On trouve encore des gens pour répéter cette infamie.

Or, deux officiers attachés avant le 4 Septembre à l'état-mjor de la garde nationale, qui ni l'un ni l'autre n'étaient républicains, dont on ne peut par conséquent suspecter l'impartialité, M. Baudouin de Mortemart, sous-chef d'état-major, et M. le colonel Ernault, chef d'escadron d'état-major, ont tous les deux déclaré que les bataillons de la garde nationale avaient oujours demandé à marcher, qu'un seul bataillon avait faibli aux avant-postes, et le colonel Ernault ajoutait : « Dans l'armée, j'en ai vu plus que cela. Ce n'est pas une raison pour attaquer soit l'armée, soit la garde nationale. »

La commission présidée par M. Daru ne tint aucun compte de ces dépositions décisives. Elle a fait aussi, à propos de la délégation de province, comme si elle n'avait pas entendu un témoin qui n'était pas suspect non plus, celui-là, de partialité pour les hommes du 4 Septembre, le général Borel, ancien chef d'état-major du maréchal de Mac-Mahon, successivement pendant la guerre chef d'état-major des généraux d'Aurelle de Paladine et Bourbaki, lequel s'était exprimé ainsi :

« L'administration de la guerre du 10 octobre (Gambetta et M. de Freycinet), a fait tout ce qu'il était possible de faire. Je doute qu'aucune administration ait pu faire davantage. Il y a eu un homme qui sous le titre modeste de délégué à la guerre a rendu d'immenses services dont on ne lui est pas reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi. Je le répète, comme création, comme improvisation d'armées, je doute qu'une administration quelconque ait pu faire autant qu'a fait le ministère de la guerre du 10 octobre. »

Ce sera le jugement même de l'histoire. Il n'est plus besoin de prendre la défense du gouvernement de la République en province pendant la guerre. La lumière est faite. Si j'ai parlé aujourd'hui de l'œuvre basse et vile de la commission d'enquête du 4 Septembre, c'est qu'en ce moment même on se sert du rapport d'un nommé Perrot, membre de cette commission, pour baver sur Garibaldi.

RANC.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

UNE BAGARRE A BORDEAUX

Paris, 6 septembre.

Hier soir, le citoyen Lavigne, délégué au congrès socialiste de Bruxelles, a rendu compte de son mandat dans la salle des Chats. Presque tous les anarchistes et les socialistes de Bordeaux y assistaient. Le citoyen Lavigne ayant attaqué l'attitude des anarchistes, ceux-ci ont protesté violemment ; une bagarre s'en est suivie. Le commissaire de police du quartier a dû dissoudre la réunion. Un agent de police a été maltraité.

LES GRANDS-DUCS EN FRANCE

Les grands-ducs Cyrille, Boris et André, fils du grand duc Wladimir, sont passés ce matin à la gare de Bordeaux-Saint-Jean par le Sud-Express, se rendant à Saint-Sébastien.

OBSÈQUES DE M. RENÉ LAFFON

Hier, à deux heures, ont eu lieu, à Sèvres, les obsèques de M. René Laffon, le député de l'Yonne, dont nous avons annoncé la mort.

Le cercueil, exposé dans le jardin du défunt, disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

Au commencement de la cérémonie sont arrivés M. Floquet, président de la Chambre des députés, M. Lozé, préfet de police, et de nombreux amis politiques du défunt.

Le corps a ensuite été placé dans un fourgon et transporté à la gare du Nord pour être conduit au clos Berteau (Ardennes), où il sera inhumé.

TOUT A LA RUSSIE

Le préfet de police vient de demander à M. Péchard, commissaire de police du quartier Montparnasse, qui était allé passer son congé à Saint-Pétersbourg et à Moscou, de lui fournir un rapport détaillé sur l'organisation de la police russe.

M. FREPPEL CARDINAL

Un journal du soir annonce que le gouvernement aurait décidé de proposer au pape l'élévation de M. Freppel, évêque d'Angers, à la dignité de cardinal.

Nous croyons pouvoir démentir cette information.

CROIX ET MÉDAILLES

Le ministre de la guerre fait préparer le décret concernant les décorations que le président de la République distribuera aux troupes, le 17 septembre, à l'issue de la revue de Vitry-le-François.

Un commandant de corps d'armée sera probablement nommé grand croix ; il y aura cinq croix de commandeurs, vingt d'officiers, environ cinquante de chevaliers et autant de médailles militaires distribuées également dans chacun des quatre corps qui manœuvrent sous la haute direction du général Saussier.

Ces différentes distinctions seront prélevées sur le chiffre des croix que la grande chancellerie met à la disposition du ministre de la guerre pour le second semestre de l'année.

GUERRE ET MARINE

Paris, 6 septembre.

Réserve et territoriale. — Une importante circulaire du 3 septembre règle comme il suit la question de la participation aux revues et réunions officielles des officiers de réserve et de territoriale. On sait combien de réclamations ont été provoquées par les oublis plus ou moins volontaires de l'autorité militaire en pareille circonstance.

« Les officiers de réserve et de l'armée territoriale doivent toujours être, sans invitation spéciale, admis en tenue à la gauche des officiers sans troupes, à toutes les revues extérieures, réunions officielles ou cérémonies officielles où figurent les officiers de la garnison.

« En raison de l'impossibilité de porter individuellement à la connaissance des officiers de réserve et de l'armée territoriale intéressant les revues, réunions ou cérémonies dont il s'agit, elles feront l'objet de communications qui seront affichées à la porte extérieure des bureaux de la place où elles devront avoir lieu. Ces avis seront, en outre, affichés aux portes extérieures des préfectures, des sous-préfectures et des mairies dépendant de la place où auront lieu les revues, réunions ou cérémonies.

« A cet effet, MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et les généraux commandant les corps d'armée transmettront en temps utile les indications nécessaires à MM. les préfets intéressés. Les dispositions qui précèdent seront rappelées aux officiers de réserve et de l'armée territoriale au cours des périodes d'appel et des stages pour lesquels ils seront convoqués.

« Ces officiers seront, en conséquence, invités à consulter les affiches dont il est question ci-dessus, afin d'être exactement renseignés au sujet des jours et heures des revues, réunions et cérémonies auxquelles ils voudront assister. »

LE VOYAGE DE M. YVES GUYOT

Charenton-du-Cher, 6 septembre.

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, est arrivé à Saint-Amand à minuit 45. Il a reçu ce matin les fonctionnaires à la sous-préfecture et a remis les palmes d'académie à M. Fix, maire de Saint-Amand, et à Mlle Dupuget, institutrice, et des médailles d'honneur à M. Lecourt-Boileau, ouvrier tapissier, et à M. Turenne, typographe.

Le cortège officiel est parti ce matin à 9 heures 20 pour la Guerche.

UNE FÊTE OUVRIÈRE

Paris, 6 septembre.

La cérémonie d'inauguration du pavillon des associations ouvrières de production a eu lieu, aujourd'hui, à 2 heures, au Palais de l'industrie, sous la présidence de M. Floquet, président de la Chambre des députés.

Dès l'ouverture de la séance, M. Maujan, député, délégué des associations, a pris la parole pour exposer le but des associations ouvrières, qui est la répartition équitable du produit du travail et la solidarité entre tous les travailleurs, puis M. Maujan a terminé en adressant les plus vifs remerciements au gouverneur, à la Chambre, au Sénat et au conseil municipal de Paris qui leur ont donné un concours effectif, et tout particulièrement M. Floquet qui est, dit l'orateur, de toutes nos fêtes, nous dirons plus, de toutes nos luttes.

M. Floquet, après avoir remercié, ajoute : « Vous êtes à la tête de ce grand mouvement social dont vous parliez tout à l'heure ; vous y apportez votre puissante collaboration pratique en donnant à l'ouvrier votre entente commerciale, votre aptitude aux affaires, en lui démontrant surtout que tout travail manuel ne doit pas être indépendant d'un certain art.

En terminant, M. Floquet félicite le délégué d'avoir fini son discours au cri de vive la République, car c'est la République qui leur a donné son puissant concours et a permis à l'association d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

GUILLAUME II EN AUTRICHE

Schwarzenau, 6 septembre.

Les grandes manœuvres sont terminées. L'intervention de deux régiments de cavalerie a décidé hier de la victoire en faveur des corps de l'Est. MM. de Kalnoky et de Caprivi ont assisté à la dernière bataille qui a fini à une heure.

Les souverains ont consacré une partie de l'après-midi à rendre visite aux archiducs installés dans plusieurs châteaux des environs.

Comme la veille, il y a eu un grand dîner de gala de soixante couverts servi dans la galerie Louis XV du château par le personnel de la cour, avec le même luxe et le même souci de l'étiquette qu'à la Burg de Vienne.

L'empereur Guillaume a montré beaucoup d'entrain ; pendant le repas, il a raconté, non sans quelque humour, comment l'accident du *Hohenzollern* lui était arrivé, l'impatience qu'il a éprouvée tant que sa jambe est restée immobile dans un appareil, et il s'est moqué des bruits qu'on s'était plu à répandre sur sa santé et dont il lui a été rendu fidèlement compte.

La Russie et la Porte

Saint-Pétersbourg, 6 septembre.

L'opinion publique et les journaux russes accueillent avec satisfaction le changement de ministère turc, car ils espèrent que les agissements de la triple alliance seront moins favorisés par la Porte, maintenant que les événements de Cronstadt lui donnent le courage d'opposer une résistance qu'elle n'osait pas manifester, tant que l'isolement de la France et de la Russie laissait la triple alliance dominer l'Europe par sa prépondérance militaire et politique.

Le *Nouveau Temps* ne prévoit pas que les conférences de Schwarzenau aient des conséquences de nature à troubler la paix.

« On ne pourrait pas, en effet, y élaborer une protestation contre les concessions faites à la Russie par la Porte dans la question des détroits sans soulever des questions délicates pour la triple alliance, comme l'occupation de l'Herzégovine, de la Bosnie, de l'Égypte et de l'île de Chypre. »

Le *Nouveau Temps* conclut, en conséquence, à la solidité de la paix européenne, en dépit des rumeurs alarmantes qui circulent.

LE PRINCE HENRI DE PRUSSE

A bord du « Marengo »

Une nouvelle démentie et vraie. — Détails précis

Paris, 6 septembre.

Il y a quelques jours, plusieurs journaux parlaient d'une visite que le prince Henri, frère de l'empereur d'Allemagne, avait été autorisé à faire à l'escadre française pendant son séjour à Portsmouth.

La nouvelle fut démentie. Elle était cependant parfaitement exacte, et nous pouvons donner des renseignements très précis :

Le lendemain du jour où la reine d'Angleterre avait passé la revue de l'escadre commandée par l'amiral Gervais, un canot à vapeur amenait, dans l'après-midi, deux visiteurs à la coupée du *Marengo*.

L'un était le frère de l'empereur d'Allemagne, l'autre, un officier de sa suite.

Le prince portait une jaquette bleu foncé, un pantalon gris clair rayé et un chapeau melon.

Son officier d'ordonnance, qui paraissait âgé de vingt-huit à trente ans, avait un complet foncé et était coiffé d'un chapeau gris fer, — on voit que nous précisons.

La visite du *Marengo* et du *Furieux* s'effectua sans aucun incident.

Sur le *Marceau*, les tourelles ont été l'objet d'une minutieuse attention de la part du commandant en chef de la marine allemande. Rompant le silence qu'il avait gardé jusque-là, il adressa quelques questions à un second maître canonnier dont nous pourrions donner le nom.

L'approche de l'officier de service mit fin à cet entretien, qui n'avait duré qu'une minute à peine.

Après avoir examiné en détail les batteries du *Surcouf*, le prince Henri se disposait à descendre dans la machine, qu'on ne peut visiter qu'avec une autorisation spéciale, lorsque le factionnaire l'arrêta.

La frère de l'empereur d'Allemagne comprit que sa visite, qui n'avait pas duré moins de deux heures et demie, deviendrait indiscrète. Il salua, descendit dans le canot qui l'avait amené et s'éloigna.

Une Conspiration à Constantinople

Sofia, 6 septembre.

On mande de Constantinople, à la date d'hier :

Comme complément aux renseignements donnés hier sur la chute du grand vizir, on ajoute qu'une dénonciation envoyée au sultan portait aussi que le cheik-ul-islam avait reçu une pétition demandant la déposition du sultan, laquelle pétition portait quarante signatures, nombre voulu pour que le document fût valable.

La dénonciation disait aussi que le grand-vizir, Kiamil-Pacha, encourageait clandestinement tout cela.

Cette intrigue invraisemblable contre Kiamil-Pacha aurait été menée par un cheik arabe qui avait reçu le grand cordon de l'Osmanié en brillants. Aussi, Kiamil-Pacha est-il aux arrêts et des perquisitions ont été faites chez lui. Deux agents de police en civil empêchent tous les visiteurs d'entrer chez l'ex-grand-vizir.

Tout cela semble confirmer que la chute de Kiamil-Pacha provient de choses locales sans rapport avec la politique extérieure.

M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne a eu hier une audience : fait à remarquer, c'est le sultan qui l'a appelé évidemment pour lui expliquer le changement de ministère, mais rien de cet entretien n'a transpiré.

Le bruit court que le nouveau ministère n'est pas stable, mais qu'il y aura de nouveaux changements.

Ahmet est nommé gouverneur général de Crète.

LA SITUATION AU CHILI

New-York, 6 septembre.

Le *New-York Herald* reçoit de Valparaiso la dépêche suivante, datée du 5 septembre :

Le ministre d'Allemagne a notifié à l'amiral allemand qu'il serait probablement requis de livrer à la Junte MM. Vicuna, Viel et Fuentès qui sont à bord de la corvette *Sophie*. L'amiral a répondu qu'il ne le ferait que sur l'ordre de l'empereur à qui il a télégraphié. Dans sa dépêche, il explique à l'empereur la situation, ajoutant qu'à moins d'ordre contraire, il irait avec les réfugiés à Modendo. Il a reçu de l'empereur une réponse approuvant ce voyage.

Les bruits d'émeute à Coquimbo sont controuvés. Les congressistes se sont emparés de Coquimbo et de la Serena sans que l'ordre ait été troublé. M. Corvallo, commandant de la place, et M. Sanchez, gouverneur de Coquimbo, ont demandé et obtenu protection à bord du croiseur britannique *Melpomène*. Les troupes balmacédistes de Coquimbo et de Serena ont été licenciées et sont retournées dans leurs foyers.

Une dépêche de Santiago au *Herald* annonce que parmi les pièces trouvées sur le bureau de M. Godoy était un télégramme de Berlin du 12 août, informant que l'Allemagne était décidée à reconnaître les congressistes comme belligérants. M. Godoy avait supprimé cette nouvelle.

COMMANDEUR DES CROYANTS

Abdul-Hamid. — Grand vizir et préfet. — L'autorité du sultan. — Une maison coûteuse. — Les approvisionnements. — Table toujours servie.

Le coup de théâtre qui vient d'éclater à Constantinople et qui semble devoir modifier profondément l'un des facteurs de la politique européenne, appelle en ce moment l'attention générale sur la personne d'Abdul-Hamid, le souverain actuel de la Turquie.

On considère, en effet, généralement le brusque revirement de la politique ottomane comme une nouvelle manifestation de la volonté maintes fois affirmée déjà par le sultan de ressaisir toute l'autorité que ses prédécesseurs moins énergiques avaient laissée tomber aux mains des grands-vizirs devenus de véritables maires du palais.

Abdul-Hamid, en l'honneur duquel on célébrait une fête à Paris même il y a quelques jours, à l'occasion du onzième anniversaire de son avènement au trône, est loin d'être un souverain puissant.

C'est, au contraire, un homme d'une volonté très ferme en même temps que d'un sens très droit et d'un esprit très fin, qui, tout en conservant les apparences de mollesse qui semblent un attribut inséparable de son rang, n'en fait qu'à sa tête et sait, l'heure qu'il a choisie venue, faire prévaloir inflexiblement la décision arrêtée dans son esprit.

* * *

On raconte de lui cet acte qui emprunte à l'événement de ces jours derniers une portée imprévue :

Dernièrement, il se rendait en promenade à la prairie « des Eaux douces d'Europe » ; en face de lui se tenait le grand-vizir Kismil-Pacha, celui même qui vient d'être si brusquement congédié.

La voiture, sur des routes mal entretenues, faisait des cahots intolérables, et Sa Majesté se plaignait au grand vizir qui lui répondait que la faute en était au préfet de la ville, une créature de ses adversaires, totalement incapable.

Le Sultan se tut.

A quelques jours de là, le grand-vizir apprit avec un profond étonnement que le fonctionnaire dont il s'était plaint, n'était pas, comme il l'avait espéré, destitué, mais qu'il était, au contraire, élevé à un grade supérieur.

Kismil, se sentant atteint dans son autorité, offrit sa démission : le Sultan le fit aussitôt avertir, par deux de ses favoris spécialement affectés à ce genre de mission, qu'il eût à rester à son poste s'il ne voulait pas avoir le sort de Medhet-Pacha.

La mission était significative.

Medhet-Pacha, en effet, impliqué dans un procès assez obscur, avait été, en 1882, exilé à Taïf, où il était mort, de cette mort mystérieuse qui frappe si souvent les fonctionnaires orientaux.

* * *

C'est que s'il est vrai que les derniers sultans ont laissé dans la plupart des occasions et lorsqu'il s'agissait surtout de la direction des affaires de l'Etat, fléchir dans leurs mains le pouvoir formidable attaché aux titres de padischah (empereur de Turquie) et de commandeur des croyants, le pouvoir n'en est pas moins absolu,

En fait, il est sans contrôle et sans responsabilité ; il n'est gêné ni par des assemblées délibérantes, ni par l'obligation de rendre compte ou de consulter.

Le sultan tient en ses mains la puissance législative, judiciaire et exécutive. Pour tout dire, d'après l'expression musulmane, il est « l'ombre de Dieu sur la terre » et encore : « Un ordre du sultan est la loi même. »

Les signes extérieurs par lesquels le peuple et les grands manifestent leur respect pour le sultan affirment, d'ailleurs, l'omnipotence de son pouvoir ; il ne reçoit guère que les membres des familles régnantes de passage à Constantinople, les ambassadeurs le grand-vizir, le cheick-ulislam (chef du corps judiciaire et religieux des ulémas) et, de loin en loin, quelques ministres ou gouverneurs de province.

Les personnages turcs admis en sa présence ne l'abordent qu'en tremblant, dès qu'ils ont franchi le seuil de la pièce dans laquelle se trouve le maître, ils se tiennent contre le mur, le corps incliné, les mains jointes sur l'abdomen dans l'attitude d'un complet écrasement.

On ne regarde pas le sultan en face. Tout au plus, lorsqu'il adresse la parole au visiteur, celui-ci jette-t-il sur lui en réponse un

---

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 7 Septembre (9)

ABANDONNÉE !

PAR

Charles MÉROUVEL

Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

Frémissante, à demie-nue, belle d'indignation, elle regarda en face son cousin.

— Vous êtes donc décidément un misérable ! dit-elle.

Il souriait, d'un rire insultant, sûr du triomphe.

Que pouvait contre lui cette frêle créature sans défense ?

Quand vous commettriez une infamie, reprit-elle, à quoi cela vous servirait-il ? Je ne vous pardonnerais pas.

— Peut-être ; on dit que les femmes oublient volontiers les crimes que l'amour conseille. Et puis qui donc épouserait la maîtresse de Jacques de Brandes ?

Il fit un pas en avant.

Elle essaya de fuir, mais bientôt elle s'arrêta, acculée au chevet du lit.

— Tu as dis jamais ? lui murmura-t-il.

— Jamais.

— Tu l'aimes bien, lui ?

— Oui, je l'aime ; je l'aime pour sa noblesse de cœur, pour son honneur !

— Qu'il te protège donc !

Elle sentit l'étreinte féroce de deux bras qui se nouaient autour de sa taille.

D'un bond, Jacques s'était élancé sur elle comme sur une proie.

Elle poussa un cri de désespoir qui retentit dans la nuit.

— Robert !

Ce fut le coup de fouet qui précipite l'attelage en avant, l'éperon qui lance le cheval sur l'obstacle.

Une lutte affreuse s'engagea.

L'issue n'en était pas douteuse.

A bout de forces, malgré une résistance désespérée, râlante, à demi-morte, elle fut reportée sur le lit d'où elle s'était échappée et y retomba évanouie, privée de sentiment, brisée.

Malgré ses cris, personne ne remuait dans la maison.

Suzanne entendait seule le bruit de cet ignoble drame, et une expression de joie sinistre se dessinait sur ses traits.

Elle aussi, elle était de la famille depuis tant d'années qu'elle mangeait le pain de Brandes.

Pour le manoir, c'était la revanche des années de misère et de délaissement.

Et le sablier du Temps mesura lentement une de ces heures infâmes si nombreuses dans l'histoire secrète des hommes.

Elle devait avoir de terribles conséquences.

V

Au grand jour

Le soleil, en se levant, éclaira d'une lumière blafarde un paysage d'une mortelle mélancolie.

Brandes avec ses murailles grises, ses volets dont la pluie avait lavé la peinture et ses ardoises rongées par la mousse, domine un espace considérable de landes et d'étangs où çà et là quelques aulnes et des bouleaux grêles étendent leurs branches bizarrement tordues, nouées comme les membres d'un être disgracié de la nature.

Lorsque Suzanne, qui s'était composé un visage hypocrite, entra dans la chambre de Mademoiselle de Roye, après avoir frappé à la porte, elle aperçut la jeune fille déjà vêtue, les fenêtres ouvertes, les volets rabattus sur les murailles et contemplant ce paysage lugubre avec un air d'intérêt profond.

— Mademoiselle a passé une bonne nuit ? demanda la gouvernante d'un ton obséquieux.

— Très bonne.

— Mademoiselle n'a rien à me commander ?

— Si.

— Qu'est-ce ?...

— Qu'on prépare mon cheval.

— Mademoiselle nous quitte sitôt ?

— Tout de suite.

— Sans rien prendre ?

— Je n'ai pas faim.

— Mademoiselle sait qu'il y a plus de quatre mortelles lieues de pays qui en valent six de Brandes aux Essarts ?

— Je le sais.

Germaine faisait les réponses du ton le plus naturel, sans se retourner, brièvement mais sans montrer aucune irritation.

Suzanne s'en étonnait.

Elle était tentée de se frotter les yeux, se croyant endormie, et se demandant si elle n'avait pas rêvé et ne rêvait pas encore.

Il était impossible de supposer qu'il se fût passé quoi que ce soit dans cette existence.

Le visage de Germaine était aussi calme qu'à l'ordinaire, un peu pâli seulement, mais on pouvait attribuer cette pâleur fiévreuse, aux fatigues vraiment excessives de la veille.

— Ah ! fit-elle au moment où la servante se retournait lentement, j'oubliais. Qu'on avertisse M. de Beaulieu ! Allez !

Suzanne dut s'incliner devant cette volonté si nette.

Elle fit un geste de résignation et ajouta :

— Mademoiselle n'a plus rien à me dire ?

— Non.

— Bien.

— Mon cheval. N'oubliez pas. Sans retard.

Et pour expliquer cette précipitation :

— Mon oncle doit être inquiet, dit-elle.

Suzanne battit en retraite.

Mademoiselle de Roye quitta la fenêtre et l'expression de ses traits changea.

Une expression de dureté hautaine se grava sur ses traits enjoués et doux.

Une véritable transformation s'opérait en elle.

Ce n'était plus la jeune fille confiante et rieuse de la veille ; c'était une femme au regard froid, sévère, à l'allure impérieuse.

Avant de franchir le seuil de cette chambre qui devait lui laisser de terribles souvenirs, elle en étudia tous les détails pour les fixer dans sa mémoire, et relevant de sa main gantée les plis de son amazone, elle s'apprêtait à sortir, lorsqu'un homme lui barra le chemin dans l'embrasure de la porte.

— Vous ! dit-elle.

— Oui. Un dernier mot.

— Faites vite. J'ai hâte de quitter cette maison.

— Vous resterez inflexible ?

— Toujours.

— Vous ne pardonnerez pas ?

— Non. Laissez-moi, je vous prie.

— Prenez garde !

— Oh ! des menaces encore ! Elles ne me touchent plus ! Le soleil nous éclaire et vos desseins ont besoin de la nuit.

— Alors, ce sera la guerre ?

— Comme il vous plaira. Mais, de mon côté, ajouta-t-elle en baissant la voix, ce n'est encore que le mépris, le plus profond.

— Et vous épouserez M. de Beaulieu ?

— Je ne dois compte à personne de ma conduite...

— Soit. Vous réfléchirez !

— C'est fait.

Une amère ironie plissa les lèvres du baron.

Ah ! vous êtes plus forte que je ne pensais, ma cousine, dit-il.

Et s'effaçant le long de la muraille.

— Passez donc ! Nous nous retrouverons. N'en doutez pas.

Elle lui lança un regard de défi.

— Quand il vous plaira, dit-elle.

Sur le palier, un enfant vint à elle en lui tendant les bras.

Elle s'arrêta.

Il était tout vêtu de noir, d'un jaquet et d'une culotte bouclée au genou par une agrafe d'acier.

Je ne sais quoi de triste trahissait en lui l'orphelin. Son air doux, ses traits fins inspiraient la sympathie.

— C'est le fils de Thérèse de Brandes, ma sœur, qui s'est asphyxiée comme une ouvrière, dit Jacques à l'oreille de Mlle de Roye.

Elle tressaillit.

Etait-ce une des causes de la haine du baron et son excuse ?

Elle embrassa l'enfant avec un sourire triste et passa.

Dans la cuisine, Robert de Beaulieu, botté, prêt à partir, venait d'entrer.

Il tendit un verre de vin à Germaine.

— Merci, dit-elle, je n'ai pas soif.

— L'air est très humide.

— Qu'importe !

En effet, le vent avait tourné dans la nuit. Une brise du Midi, tiède, fondait les glaces des nuits précédentes et le ciel était couvert de brumes.

— Partons, reprit-elle.

Jacques tenait devant le perron le cob noir de sa cousine qui paraissait remis de ses fatigues.

Germaine se mit en selle avec l'aide du vicomte qui sauta lestement sur son alezan.

Le baron salua.

— Mon cousin, lui dit Germaine, je vous remercie de votre hospitalité. J'en emporte le meilleur souvenir.

Et s'adressant à M. de Beaulieu :

— Venez-vous Robert ?

— A vos ordres.

(A suivre.)

regard fugitif et suppliant.On salue chacune de ses phrases par une « tsemena ». C'est le salut ture.Il consiste à porter la main droite aux lèvres et au front.

* *

On ne s'assied pas devant le Sultan. Il n'y a qu'une exception à cette règle. C'est lorsque le sultan invite à sa table un souverain ou un prince de passage à Constantinople. Les ministres sont de la fête et, comme ils ne peuvent manger debout, ils s'asseyent, mais le moins possible, c'est-à-dire qu'au lieu de prendre carrément possession de leur siège ils se tiennent sur le bord.

Quant à la maison intérieure du sultan, c'est un monde : une note reproduite ces jours derniers par divers journaux, en chiffrait les dépenses à 200 millions, ainsi répartis :

« Pour le mobilier spécial du Sultan, 5 millions ; pour celui des palais du Sultan, 7 millions ; pour la table, cuisine, vaisselle, provisions, etc., 80 millions ; pour les écuries, attelages, voitures, etc., 3 millions ; pour le haremlik, princesses, femmes, esclaves, etc., 40 millions ; pour caprices divers, 30 millions, pour présents et gages, 35 millions. Soit en tout : 200 millions ! »

Il faut dire que plus de six mille personnes vivent aux dépens du padischah et font chaque jour de trois repas, à ses frais, dans le palais Yolma-Bagtchi.

Cette immense ménagerie est elle-même entourée d'une foule de parasites qui vivent autour du palais et que nourrissent également les cuisines impériales.

Les services réguliers sont divisés en plusieurs départements. Chacun d'eux est placé sous la direction d'un chef responsable qui commande à toute une armée de serviteurs et d'esclaves. Il n'y a pas une seule femme dans toutes ces administrations diverses celles qui sont employées au palais ont pour fonction unique le service personnel de leur maîtresse.

Du reste, la division du travail est poussée si loin dans la maison impériale, que personne ne s'y donne grand mal, excepté le grand chambellan et le trésorier.

* *

Le grand chambellan est l'interprète attitré de toutes les volontés du maître : aussi doit-il rester nuit et jour à sa disposition ; quant au trésorier, en qualité de chef suprême de tous les services domestiques il porte un poids assez lourd sur ses épaules.

Les acheteurs sont chargés chacun d'une spécialité distinctive, formant une véritable armée ; l'un s'occupe, par exemple, des approvisionnements en poisson ; il en faut par semaine environ dix tonnes pour le service du palais ; un autre s'occupe du pain. On en consomme chaque jour dix-huit mille livres au bas mot, car les Turcs sont des mangeurs de pain sans pareils.

Les fours colossaux établis au-dessous de la demeure impériale, comme les cuisines, d'ailleurs, cuisent tout le pain. Un régiment de boulangers le pétrit, un autre le transporte au palais, un autre achète la farine et le combustible que des caravanes de chameaux déchargent auprès du four.

Les plats destinés au sultan sont préparés par son cuisinier personnel et personne autre ne doit y toucher. Les couverts sont en or ou en argent et scellés d'une bande de papier cachetée que le grand chambellan brise en présence de sa Hautesse pour goûter chaque mets, avant que le maître le porte à ses lèvres. Ces mets sont toujours présentés dans le récipient même qui a servi pour la cuisson, à moins qu'il ne soit nécessaire d'employer un plat de terre, auquel cas, il est enfermé pour la présentation dans une sorte de cloche d'or qu'un esclave tient pendant que le sultan mange.

Chaque plat constitue un service distinct, avec pain ou gâteau spécial qu'un second esclave présente sur un plateau d'or. Il faut donc au moins deux esclaves par service et les services sont innombrables.

* *

Quant à la maison, elle mange à toute heure et quand cela convient à chacun ; les petits employés sont servis sur un plateau avec un gros grignon de pain : les hauts fonctionnaires seuls ont droit aux gâteaux.

Pour subvenir à l'approvisionnement des cuisines en volailles, fruits et légumes, le Sultan fait cultiver directement plusieurs grands domaines en Turquie d'Europe et en Turquie d'Asie.

Ces domaines, d'où l'on tire aussi la plus grande partie des grains et fourrages nécessaires aux écuries impériales, ont été longtemps cultivés de force par des Bulgares qu'une sorte de conscription désignait pour ce service gratuit. Toute l'eau nécessaire au service du palais est apportée en barriques de Boïcos et Kanli-Karak, deux jolies sources qui s'écoulent dans le Bosphore, non loin de la mer Noire.

Il est à peine nécessaire de dire que tout cela comporte des gaspillages énormes, et chaque jour, des restes qui suffiraient à nourrir plusieurs centaines de familles ; les mendiants en ont une partie, et le surplus va aux chiens, dont les rues de Constantinople sont pleines.

LETTRE DE RUSSIE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Les Seigles. — Mesures du Ministère. — Visites françaises. — Exposition d'électricité. — Une course de Cosaques. — Découvertes archéologiques à Poltava.

Saint-Pétersbourg, 20 août/2 sept.

La question des blés est toujours l'importante question du moment. Maintenant que l'exportation des seigles et farines de seigle est interdite, le ministère prend des mesures énergiques pour étudier les besoins de chaque gouvernement, et connaître le stock existant, ainsi que les mesures à prendre pour éviter la famine.

Les prix ont un peu baissé ces jours, mais ce n'est que momentané, je le crois.

Je voudrais pouvoir vous donner le chiffre d'exportation des principaux ports de Russie, mais je ne connais officiellement que ceux d'Odessa, où il a été expédié du 1 au 15 août, limite extrême pour l'exportation, plus de 2 millions de pounds de seigle ; cela nous indique combien l'Allemagne surtout a besoin des produits de Russie de ce genre.

Il y a maintenant à Pétersbourg les principaux marchands de céréales venus pour s'entendre avec les négociants en grains de la ville, au sujet des prix à fixer et leur régularité pour le seigle et ses dérivés.

Il y a déjà eu des dons pour les pauvres de certains gouvernements, et dans celui de Kazan, dont je vous parlais dernièrement, le procureur général du Saint-Synode, Pobiedonotoff, a adressé à l'archevêque la somme de 1.000 roubles de ses propres fonds, pour les distribuer aux pauvres prêtres du ressort de son archevêché. Ce sera un des gouvernements qui aura le plus à souffrir, ma dernière lettre vous en a donné une idée, et malheureusement, j'aurai souvent à revenir sur ce pénible sujet.

* *

Les médecins français et chirurgiens viennent les uns après les autres étudier les riches installations des cliniques et hôpitaux de notre ville. Nous avons en ce moment le très réputé Terrier des hôpitaux de Paris. Il a été reçu très amicalement.

De la médecine à la question des remèdes à prendre contre l'extension de l'ivrognerie il n'y a qu'un pas ; c'est pourquoi je vous signale le projet élaboré par le ministère, projet qui a beaucoup de rapports avec celui présenté dernièrement au Reichstag autrichien. Le point essentiel de la loi est celui qui forcerait tous les débitants d'eau-de-vie ou liqueurs fortes à fermer leur débit dès la veille des fêtes, à partir de six heures du soir, et à ne les rouvrir qu'après une journée entière. C'est une idée bien humanitaire et l'ouvrier n'aura pas à s'en plaindre.

Chaque année, pendant l'hiver, il y a nombre d'expositions à Pétersbourg et déjà nous avons débuté par celle des volailles ou autres produits de basse-cour, mais l'exposition d'électricité, à laquelle on met la dernière main, promet d'être grandiose.

On vient d'accorder à l'usine franco-russe de notre ville le soin de terminer les travaux nécessaires à l'aménagement de la corvette *Vitiaz*, pour un voyage autour du monde. Son départ aurait lieu dès la prochaine ouverture de la navigation, mais on ne sait pas encore qui elle devra transporter.

* *

Ce voyage de circumnavigation me porte à vous rappeler une épisode du voyage du tsarewitch en Sibérie. A son arrivée dans un village de cosaques, un jeune cosaque de 13 ans avait manifesté l'intention d'accompagner l'auguste visiteur, à cheval, de chez lui, Kovoribinki, jusqu'à la frontière de Sibérie. Vous savez que les cosaques de ces pays forment des troupes irrégulières, mais n'en sont pas moins des soldats tout dévoués au czar. Ce sont des cavaliers intrépides et infatigables et qui fournissent leurs chevaux. Dès leur bas âge, ils sont toujours en selle.

Ce jeune homme, du nom de Borodorkine, ayant obtenu l'assentiment du tsarewitch, a fait à ses côtés le trajet de 160 kilomètres dont 120 sans aucun repos et en parcourant en moyenne 22 kilomètres à l'heure. Ce jeune intrépide a reçu en souvenir une magnifique chaîne et montre or, du futur czar, qui avait été enthousiasmé de la force de résistance et de la gracieuseté du jeune écuyer.

Comme tous les compatriotes de Borodorkine sont tous en général de cette force, vous comprendrez ce que l'on pourrait obtenir de ces braves en temps de guerre.

Les archéologues n'auront plus besoin de courir jusque chez les Kirghiz et au mont Ararat pour trouver des vestiges préhistoriques, car on annonce de la ville de Poltava la découverte de nombreux tombeaux dont quelques-uns très anciens, et d'autres datant du VIIe au IXe siècle. Il me faudrait plusieurs colonnes de votre journal pour vous en parler, et l'intérêt de ma narration serait trop restreint, aussi je laisse ce soin aux ouvrages spéciaux.

IVAN.

Les Grèves

DANS LE NORD

Wignehies, 6 septembre.

Le calme continue. M. Baudin, député socialiste, est toujours sur les lieux de la grève, où il fait, avec M. Carlier, des conférences et des visites dans lesquelles il est toujours suivi à distance par la gendarmerie.

Onnaing, 6 septembre.

Une soixantaine d'ouvriers des établissements métallurgiques se sont mis en grève pour protester contre les amendes qui leur ont été infligées à l'occasion de leur absence le jour de la fête communale.

Dépêches Diverses

L'HOMME QUI PIQUE

Paris, 6 septembre.

Michel Bloch, le richissime bijoutier qui prenait des filles mineures pour pelotes d'épingles, et qui fut condamné, le 15 août dernier, à six mois de prison, 200 fr. d'amende et 1,000 fr. de dommages-intérêts en faveur de sa victime, Claudine Buron, a fait appel de ce jugement.

Claudine Buron a également fait appel, trouvant sans doute que la somme de 1,000 francs qui lui était allouée n'était pas suffisante pour boucher les trous d'épingles.

Le dossier de l'affaire a été transmis à la cour.

FATALE ERREUR

Rambouillet, 6 septembre.

Une distraction vient de causer la mort d'un jeune enfant qui avait été confié, en l'absence de ses parents, à Mlle Mary, âgée de 21 ans.

Ayant été chargée de faire prendre à l'enfant du sirop de chicorée ordonné par le médecin, cette jeune fille lui donna par erreur des gouttes amères de Baugé.

Malgré tous les soins apportés à l'enfant, il a été impossible de le sauver. Il est mort quelques instants après dans d'horribles souffrances.

L'erreur est due au rapprochement des deux flacons sur la table.

Les gouttes amères de Baugé étaient utilisées par Mme Mary mère pour des crampes d'estomac dont elle souffrait, c'est ce qui explique la présence de ce poison dans la maison.

LES INTERNES DES HOPITAUX

Le rôle des internes. — Les services hospitaliers. — Les concours. — Travail incessant. — Les internes et les malades. — Rémunérations dérisoires. — Une réforme urgente.

L'incident qui vient de se produire entre la commission administrative des hospices et les internes des hôpitaux de Marseille, nous a suggéré la pensée de bien établir le rôle important dont ces jeunes gens sont chargés. Nous nous sommes adressé, pour cela, à un vétéran qui fut le camarade de Pasteur et a consacré de longues années d'études à la question des services hospitaliers. On ne lira pas sans intérêt le résumé de notre interview :

On croit généralement, nous a fait observer notre interlocuteur, que les internes des hôpitaux sont seulement des étudiants en médecine, ayant surtout le souci des plaisirs permis à leur âge, mais on ignore le fonctionnement de leurs études et leur mode de recrutement.

Les hôpitaux se divisent, au point de vue médical, en hôpitaux de clinique et en hôpitaux généraux. C'est ainsi que dans les villes où siège une Faculté de médecine, chaque professeur de médecine ou de chirurgie a, de droit, un service médical ou chirurgical. A Marseille, siège une école de plein exercice, ils ont un service à l'Hôtel-Dieu ; les autres services sont occupés par des titulaires nommés au concours.

Chaque service médical comporte un médecin en chef, un interne en médecine et un ou plusieurs externes, tous nommés au concours. Pour être admis à concourir à l'externat, il faut avoir, au moins, une année de médecine et ce n'est qu'après deux ans d'externat, qu'on peut prétendre aux fonctions de l'internat avec quelques chances de succès.

A Marseille comme à Paris, l'internat offre de réelles difficultés ; ce ne sont, en général, que les jeunes gens doués de véritables connaissances médicales qui arrivent à obtenir ce titre. On peut en prendre pour preuve, les deux derniers concours d'internes en médecine et en pharmacie qui valurent aux candidats non seulement les éloges unanimes du jury, mais encore de l'administration. Les élèves, en effet, s'y montrèrent supérieurs dans toutes les épreuves soit orales, soit écrites.

Les raisons qui, malgré ces difficultés, poussent les jeunes gens à aborder les différents concours qui leur ouvrent les portes de la carrière médicale sont de plusieurs ordres. En premier lieu, ils y trouvent l'honneur qu'il y a pour un médecin, à avoir le titre d'interne, grâce auquel ils arriveront plus facilement au concours de médecins des hôpitaux est, en outre, pour eux, une source inépuisable d'études et d'observations.

Dès qu'il est nommé, en effet, l'interne ne quitte plus l'hôpital auquel il est attaché ; il en fait sa maison de travail. Le jour, la nuit on pourra l'y rencontrer toujours sur la brèche. Et cela pendant quatre longues années !

Dès huit heures du matin, il suit la visite des malades, faite par le médecin en chef, et il doit porter à sa tâche une attention d'autant plus grande que c'est lui qui sera chargé de toutes les observations sur la marche de la maladie, veillera aux pansements et établira même le diagnostic ; le médecin en chef se reposera sur lui de la façon la plus complète. La matinée de l'interne se passe ainsi dans les salles au chevet des malades.

L'après-midi, vers quatre heures, a lieu une contre-visite au cours de laquelle l'interne doit signaler dans les moindres détails les phases diverses traversées par les maladies. S'il y a eu des « entrants » il établira le diagnostic et prescrira l'urgence de telle ou telle médication. Si le cas en présence duquel il se trouve est tellement grave qu'il n'en puisse pas prendre la responsabilité, il en informe aussitôt son chef de service. La nuit, lorsqu'il est de garde, l'interne, toujours en éveil, parcourt les salles de l'hôpital à différentes reprises et s'assure que son intervention n'est pas nécessaire. Leur sollicitude est de tous les instants et les malades ont généralement, pour l'interne de leur service, une grande affection. C'est à lui qu'ils ont le plus souvent recours à propos de leurs réclamations. Ils le préfèrent aux employés des hôpitaux.

Cela se comprend. Ayant reçu une instruction et une éducation distinguées, l'interne a sur le malade l'ascendant de la supériorité de ses facultés. De plus, doux et patient, avide d'accroître sa science, il interroge plusieurs fois par jour ses pensionnaires et bientôt, de ces entretiens familiers, naît l'irrésistible sympathie de celui qui souffre pour celui qui veut lui apporter des soulagements.

Les distractions que l'interne peut trouver à l'hospice, où il passe sa vie, sont peu nombreuses : une partie de cartes à la salle de garde, une causerie entre camarades dans les jardins et c'est tout. Le soir venu, une lampe, — ou un bec de gaz — et quelques livres sont toute sa compagnie.

Pour tout ce travail, pour tout ce labeur, l'administration alloue 360 francs par an et la nourriture. Jamais de remercîments, si ce n'est à l'époque des épidémies, lorsque plusieurs internes ont payé de leur vie leur dévoûment aux diphtériques et aux cholériques. On délivre alors quelques médailles de bronze, et c'est tout !

L'interne, il est vrai, ainsi que tous ceux qui touchent au service médical et pharmaceutique, vit en dehors de l'administration, qui ne les connaît que par les feuilles d'émargement.

Malheureusement, à tort ou à raison, il semble qu'un certain antagonisme existe sans cesse entre le service médical et l'administration. Les deux cependant, et bien que par des voies différentes, concourent au même but.

L'administration veut, elle, recevoir le plus de malades possible, soulager le plus grand nombre de misères ; il reste au médecin à les soigner et à les guérir.

On pourrait facilement démontrer qu'il n'est pas impossible d'arriver à une entente durable, mais il faudrait créer tout d'abord des services hospitaliers dignes de ce nom ; établir l'assistance publique sur de plus larges bases et réunir le bureau de bienfaisance aux hôpitaux. Enfin, introduire dans la commission des hospices des hommes compétents dans le service des malades, améliorer la situation des médecins, qui ne touchent que 2,000 francs par an, et celle des élèves, auxquels on alloue une indemnité dérisoire.

Parfaitement organisée alors, l'administration ferait un tout avec le service médical, et les compétitions qui existent n'auraient plus leur raison d'être.

DÉPARTEMENTS

RHONE

La Mulatière. — *Fête de gymnastique.* — Ainsi que nous l'avions annoncé, l'Avant-Garde de la Mulatière a donné, hier, une grande fête gymnique à ses membres honoraires. Tous les exercices qui lui avaient valu, de la part du jury de St-Pourçain des récompenses et même des félicitations, ont été produits. Très remarqués les exercices de barres à sphère, des mouvements d'ensemble, un assaut d'armes entre MM. Verler et Manjot, professeurs d'escrime, etc., etc. La fanfare a joué pendant les intermèdes les morceaux, notamment la *Marseillaise* et l'Hymne Russe. Comme toujours, elle a recueilli de la part des nombreux auditeurs qui se pressaient dans l'enceinte du groupe scolaire, les applaudissements qu'elle mérite.

Nous donnerons demain les numéros gagnants de la tombola, dont les lots devront être réclamés avant dimanche.

Tarare. — *Congrès régional.* — Le conseil local lyonnais de la Fédération nationale des syndicats ouvriers, se conformant au mandat qu'il a reçu du congrès de Charlieu d'avoir à désigner la localité où devra se tenir le congrès régional chargé de traiter la dernière question portée à l'ordre du jour du congrès de Charlieu, tenu le 5 avril, désigne la ville de Tarare pour organiser ledit congrès qui aura lieu le 4 octobre prochain, durera un jour, et sera entièrement privé.

La fédération invite donc toutes les chambres syndicales et groupes politiques de Lyon et de la région de L'Arbresle, Thizy, Cours, Chauffailles, Belmont, Charlieu, Roanne, Grandris, Villefranche, Givors, etc., etc., à se faire représenter par un ou deux délégués, pour traiter une question de la plus haute importance.

LOIRE

Saint-Etienne. — *Arrestation d'une bande.* — Cinq agents de la sûreté faisaient une ronde hier, au Jaune. Dans une ferme abandonnée, ils ont trouvé le sieur André Peyrache, âgé de dix-sept ans, lampiste, rue de la Barre, 5.

Ce jeune malandrin, qui était recherché pour vol, a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le paquet.

Avec lui se trouvaient quatre mauvais drôles, qui ont été également arrêtés.

Roanne. — *Incendie.* — Hier, à midi, un incendie s'est déclaré, rue du Phénix, dans la maison de Mme Noirard, rentière.

Le feu, après avoir dévoré le grenier, s'est en un clin d'œil communiqué à la toiture, qui a été la proie des flammes.

Les pompes de la gare, de la caserne, de la place du Château se sont rendues sur les lieux et ont réussi à préserver le rez-de-chaussée et le premier étage.

Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent à environ 10,000 fr.

— *Accident aux manœuvres.* — Le 2e bataillon du 98e et des réservistes sont partis hier pour les manœuvres de la 26e division.

La première étape a été marquée par un accident qui heureusement n'aura pas de suites graves.

A Briennon, les soldats étaient couchés dans un hangar, à trois mètres du sol.

Dans la nuit, l'un d'eux, nommé Marvalin, est tombé et s'est fait d'assez fortes blessures à la tête et aux bras.

Après avoir reçu les soins du médecin-major, ce militaire a été ramené à Roanne et admis à l'hospice.

ISÈRE

Grenoble. — *Erection d'une statue au chevalier Bayard.* — Une lettre de M. Royer-Deloche, maire de Pontcharra, nous annonce que le comité pour le monument à élever au chevalier Bayard, se réunira à Pontcharra, jeudi prochain, dans la salle de la Mairie.

M. le général Février, grand-chancelier de la Légion d'honneur, présidera le comité

On sait qu'il s'agit d'élever, par souscription publique, une statue au chancelier Bayard, dans sa ville natale, c'est-à-dire à Pontcharra.

— *Festival à Voreppe.* — Aujourd'hui a eu lieu, avec un grand succès, le festival organisé par la fanfare l'Echo de Chalais ; douze sociétés chorales ou instrumentales y ont pris part.

— *Accident.* — Hier matin on a fait transporter à la gare de Vienne, à l'hospice, un nommé Joseph Bellen. Cet homme est tombé sur la route de Saint-Syraphorien-d'Ozon et Serezin, et dans sa chute, il s'est foulé le poignet. De plus, ce malheureux était affecté d'une plaie au pied droit, qui s'est rouverte.

Quelques jours de soins suffiront à son rétablissement.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — *Arrestation.* — Le nommé Pierre Montagny, âgé de 26 ans, cultivateur, né à Saint-Etienne-sur-Chalaronne (Ain), a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. le juge d'instruction de Trévoux, sous l'inculpation de complicité de vol. Cet individu a été écroué à la maison d'arrêt.

— *Conseil municipal.* — C'est aujourd'hui lundi, 7 septembre, à huit heures du soir, que s'ouvrira la session extraordinaire du conseil municipal.

L'ordre du jour comporte quinze affaires, dont la dernière est : Emprunt de la Banque d'Etat, mémoire Guerrier, banquier à la Ferté-sous-Jouarre.

La Grève de l'Arbresle

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

L'Arbresle, 6 septembre.

La grève continue toujours, aucun ouvrier ne s'est présenté aux usines à l'index. Aucun incident n'est à signaler, tant le calme est absolu.

La chambre syndicale des tisseurs en velours et similaires nous demande l'insertion de la note suivante :

« L'administration du syndicat a l'honneur de remercier tous les commerçants de la ville de l'Arbresle qui ont bien voulu assister les ouvriers dans leurs justes revendications, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu se joindre à nous pour le maintien de la journée de 10 heures et du 10 %.

« De même nous remercions le très honorable M. Philippe Landard du don qu'il a bien voulu faire aux syndicats en faveur des grévistes de l'Arbresle. »

NOS ÉCHOS

M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder une médaille de bronze à M. Destot, interne des hôpitaux de Lyon, pour son dévoûment pendant l'épidémie de diphtérie qui a sévi à Neuville-les-Dames (Ain), en 1891.

* *

Le *Travail*, bulletin officiel des syndicats ouvriers adhérents à la Bourse du Travail, publie les résultats du bureau de placement pour le mois d'août.

38 dames sur 181 postulantes et 59 offres du travail, et 27 hommes sur 418 postulants et 36 offres d'emploi ont été placés.

Le bureau annexe des cordonniers, rue Duguesclin, a placé (en juillet et en août) 43 hommes sur 53 postulants ; il y avait eu 43 offres d'emploi.

Enfin, pour les boulangers, le *Travail* enregistre 155 placés sur 173 postulants.

* *

Sait-on quelle est l'étymologie du mot *carabin*. Plusieurs solutions sont données à ce problème.

Voici celle du docteur Monin :

« D'après un savant étymologiste, Ch. Toubin, le mot *carabin* serait une abréviation de *carabin de Saint-Côme*. On sait que Saint-Côme, patron des chirurgiens, avait donné son nom à l'ancienne École de médecine de Paris. C'est par une comparaison grossière entre la *carabine* et l'arme chère à Pourceaugnac, que le mot *carabin* a pris naissance comme synonyme d'étudiant en médecine. Comparez avec les locutions populacières : *artilleur de la pièce humide, mousquetaire à genoux*, etc. »

Voici la réponse très ingénieuse du docteur J. Foulon, de Nouvion-et-Catillon (Aisne) :

« Le mot carabin date du XVIe siècle ; il a été introduit dans la langue française à l'époque de la Renaissance, comme tant d'autres que l'on trouve dans les œuvres du vieux François Rabelais, un confrère, de l'école de Lyon, doublé d'un curé de Meudon.

« *Carabin* veut dire : *coupeur de chair...* Caro, carnis, etc., et *bino, binare, je divise, diviser, couper en deux*, la chair.

« Par le mot carabin, on a prétendu caractériser les travaux de l'amphithéâtre imposés aux jeunes étudiants.

« Le mot carabin a été employé depuis l'époque précitée comme terme de dérision et le sera encore longtemps.

« Personne ne s'intitulera *jamais* sérieusement carabin, pas plus que l'on ne s'intitulera : *machicot*, chantre d'église, ou *savetier*, bottier. »

* *

Un nouvel ennemi de la vigne.

Le président de la Société d'agriculture de l'Hérault assure avoir découvert, près de Cellenceuve, dans ce même département, des vignes atteintes d'une nouvelle maladie : les feuilles jaunissent par places et se rouillent, leurs nervures rougissent et tombent avant l'heure, le raisin, arrêté dans son développement, n'arrive pas à complète maturité.

Cette maladie aurait été constatée aussi dans d'autres régions, notamment à Villefranche-sur-Saône, et on l'avait désignée tantôt sous le nom de *maladie physiologique*, tantôt sous celui de *rougeot*.

Mais il paraît que c'était là une confusion, la maladie actuelle ayant un caractère qui la différencie des affections reconnues précédemment.

Une observation attentive a fait découvrir de tous petits insectes qui se promènent en grand nombre sous les feuilles : ils sont un peu plus petits que le phylloxéra et d'une couleur jaune verdâtre transparente : c'est dans la famille des acariens qu'ils peuvent être rangés.

* *

Ceci est dédié aux fumeurs de cigares :

Le colonel Knollys raconte que, pendant son séjour chez les Kaffirs, il a constaté que ceux-ci fumaient volontiers des cigares en mettant le bout allumé entre les dents et en aspirant ainsi la fumée. Questionnés par le colonel Knollys sur cette étrange particularité, les fumeurs Kaffirs répondirent que cette manière de fumer était infiniment préférable à la manière européenne.

* *

En ce moment, on peut admirer au ciel, quand il est clair, ce qui n'arrive pas tous les soirs, une étoile d'un éclat incomparable au point que les autres astres qui l'entourent restent à peine visibles.

Cette magnifique étoile n'est autre que la planète Jupiter, qui se trouve en ce moment à sa distance minimum de la terre, ce qui constitue encore un nombre respectable de millions de lieues.

Jupiter sera encore visible pendant une partie du mois de septembre avec la même intensité.

Comice agricole de Villeurbanne

Hier, s'est tenu à Villeurbanne, le comice agricole du canton.

L'exposition des produits agricoles, installée sur la grande place de la Mairie a été superbe et a excité l'admiration des nombreux connaisseurs venus pour admirer les belles collections de fruits, fleurs et légumes apportées par les agriculteurs de la commune et de celles voisines.

Très intéressante également a été l'exposition des animaux ; deux cents bêtes à cornes de nombreux poulains, de superbes spécimens de l'espèce porcine, ovine et animaux de basse-cour, y figuraient.

Pendant toute la journée, qui a été superbe, un grand nombre de visiteurs venus de Lyon et des environs ont visité et admiré les diverses sections de cette exposition.

A 8 heures du matin, les membres du jury et les invités ont été reçus officiellement à la mairie de Villeurbanne, par MM. Faure, président ; Godard, secrétaire, et les membres d'organisation du concours.

Après la réception, les commissions d'examen sont immédiatement entrées en fonctions, et le soir a eu lieu la distribution des récompenses.

Distribution des prix

A 3 heures de l'après-midi, MM. Perras, sénateur, président du concours ; Faure, président du Comice ; Barnoud, maire de Villeurbanne ; Guichard, Bérard, députés ; Gravier, secrétaire général ; Nolot, président du conseil général ; Genet, vice-président ; Garapon, conseiller général ; Guyaz, conseiller municipal ; Guy, adjoint du IIIe arrondissement ; Guillemaut, sous-chef de cabinet du préfet ; Fays, Métral, Berjon, Lentillon, Barrolin, Bernaix, Burland, Voyant, conseillers municipaux de Villeurbanne ; G. Chion, secrétaire général de la mairie ; Godard, secrétaire du concours ; docteur Royet, etc., prennent place sur une coquette estrade élevée dans la cour de la mairie.

Avant que le secrétaire du concours donne lecture du palmarès, M. Perras se lève et prononce une courte allocution.

L'orateur se félicite d'avoir été invité à présider cette solennité.

Les organisateurs du concours, en l'invitant à venir, lui et MM. Guichard et Bérard, au milieu d'eux, ont montré qu'ils avaient confiance dans leurs représentants de la Chambre et du Sénat.

L'orateur fait un grand éloge de l'agriculture, qui est, dit-il, une des causes de la prospérité de la France.

Il engage vivement les agriculteurs présents à ne pas rester routiniers, mais, au contraire à perfectionner leurs engins de culture, de façon à faire rendre au sol tout ce que l'on en peut tirer.

Il fait également l'éloge des comices agricoles, qui sont la cause principale des progrès accomplis par l'agriculture.

Si vous voulez prospérer, dit-il en terminant, il faut travailler et appliquer à votre usage les perfectionnements que la science met à votre portée.

Appuyés sur le gouvernement de la République et un travail incessant, la France peut avoir confiance dans l'avenir de son agriculture, je ne puis que m'en féliciter.

Après lui, M. Faure, président du comice, remercie les invités. Il raconte les débuts pénibles de ce comice, qui, fondé il y a six ans, a réussi, grâce aux efforts des membres de son administration, entre autres, MM. Sublet, ancien maire de Vaulx, et Godard, à prospérer au-delà de toute espérance.

« J'espère, ajoute-t-il, que le concours qui aura lieu l'année prochaine à Vénissieux, et ceux qui suivront, seront aussi brillants que celui dont nous nous félicitons aujourd'hui »

M. Godard procède ensuite à l'appel des lauréats.

Voici les noms des principaux :

Vieux serviteurs. — 1er prix, M. Miège, de Venissieux ; 2e prix, M. Villon, de Villeurbanne.

Servantes. — 1er prix, Mme Hélène Bergon, de Monplaisir ; 2e prix, Mme Mélanie Goulloux, de Venissieux.

Instituteurs. — 1er prix *ex æquo*, MM. Chanrion, de Monplaisir, et Houssemann, de Villeurbanne.

Famille agricole. — M. Antoine Vachez, de Villeurbanne.

Jeunes agriculteurs. — Jean-Louis Voyant de Villeurbanne.

Labourage. — 1er prix *ex æquo*, MM. Martin, de Villeurbanne, et Vitte, de Villeurbanne.

Poulains. — 1er prix, M. Pierre Bressat, de Villeurbanne ; 2e prix, M. Villon.

Juments. — 1er prix, M. Pierre Voyant, de Villeurbanne ; 2e prix, M. Bredy, de Villeurbanne.

Poulinières. — 1er prix, M. Tavernier, de Villeurbanne ; 2e prix, M. Benoit Chaine, de Vénissieux.

Taureaux. — 1er prix, M. Trouillet, de Villeurbanne ; 2e prix, M. Merlin Antoine, de Vaulx.

Génisses. — 1er prix, M. Nicollet Jean-Claude, de Vaulx ; 2e prix, M. Peysson Antoine, de Vaulx.

Vaches laitières. — 1er prix, M. Micollet Jean-Claude ; 2e prix, M. Grisvard, de Lyon.

Vaches laitières. — Lots d'ensemble : 1er prix, M. Grisvard ; 2e prix, M. Ollier, de Villeurbanne.

Céréales. — Diplôme d'honneur, M. Drivon Jean, de Bron ; 1er prix, M. Girardet fils, de St-Fons.

Légumes. — 1er prix, M. Nabert, de Villeurbanne ; 2e prix, M. David, de Monplaisir.

Pommes de terre. — 1er prix, M. Viollet, de Monplaisir.

Produits viticoles. — 1er prix, M. Lafond, de Villeurbanne ; 2e prix, M. Barralin, de Villeurbanne.

Collections de fruits. — 1er prix, M. Perrier, de Lyon.

Floriculture. — 1er prix, M. Bret, de Villeurbanne ; 2e prix, M. Bernaix, de Villeurbanne.

Apiculture. — 1er prix, M. l'abbé Thomassin, curé de Cusset-Villeurbanne ; 2e prix, M. Junger, de Monplaisir.

Instruments agricoles. — 1er prix, M. Pierrottet, de Lyon ; 2e prix, M. Plissonnier, de Lyon.

Pigeons voyageurs. — 1er prix *ex-æquo*, M. Ravizza, de Lyon ; M. Gontard, de Monplaisir ; M. Perrachon, de Lyon ; M. Jaillet, de Lyon.

La distribution des prix s'est terminée à 5 heures par l'exécution de la *Marseillaise* et de l'*Hymne Russe*, brillamment enlevés par la fanfare de Villeurbanne.

Le cortège officiel, précédé par les clairons des pompiers, la fanfare, et escorté par les sapeurs-pompiers de la compagnie de Villeurbanne, se rend ensuite au parc de Bonneterre où le banquet doit avoir lieu.

LE BANQUET

Sept cents convives environ s'installent sous une immense tente dressée à l'entrée du parc.

Le banquet est présidé par M. Nolot, président du conseil général, ayant à sa droite M. Gravier, à sa gauche M. Faure.

A la table d'honneur prennent place tous les personnages qui se trouvaient à la distribution des prix. M. Aumoine, président du comice du Beaujolais et le représentant de l'Union agricole du Mont-d'Or.

Le repas est rapidement servi, car il se fait tard et l'obscurité ne tardera pas envahir le Parc.

Au dessert, M. Gravier, représentant le préfet du Rhône, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs, je dois à mes fonctions l'honneur de porter la santé du chef de l'Etat. En portant ce toast, j'ai la certitude de répondre à la pensée intime de vous tous, qui êtes de bons citoyens. »

M. Nolot, président du banquet, prend ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs, je remercie le président du comice de m'avoir invité à présider le banquet qui termine votre superbe concours, c'est un honneur que l'on a voulu réserver au conseil général, et, au nom de cette assemblée, je l'en remercie. »

L'orateur rappelle que le conseil général suit avec intérêt les questions se rattachant à l'agriculture, car il vote chaque année des crédits s'élevant à 80,000 francs pour favoriser et développer l'enseignement et les expériences agricoles. Ces dépenses, qu'on regrette de ne pas voir plus considérables, aident puissamment les agriculteurs à entrer dans la voie du progrès.

Ces progrès, nous en ressentons les avantages chaque année. Un des principaux produits de notre sol national, le blé, a augmenté dans une période de dix années de 10 %, et bientôt viendra le jour où on en récoltera une quantité suffisante pour alimenter tout notre pays. Cette augmentation, nous la devons au perfectionnement apporté dans la culture.

J'espère que la prochaine législature votera la création de chambres d'agriculture, aussi nécessaires aux agriculteurs que les chambres de commerce aux commerçants, et la constitution d'un crédit agricole.

L'orateur, après avoir rappelé le calme qui règne à l'intérieur du pays, parle des manifestations sympathiques dont les marins français ont été l'objet au dehors.

Le gouvernement de la République a définitivement conquis le respect des autres puissances. La paix intérieure et extérieure est maintenant assurée, aussi le gouvernement de la République pourra-t-il se donner tout entier aux réformes dont devront profiter toutes les classes laborieuses, en particulier celle des agriculteurs.

En terminant, M. Nolot porte un toast aux agriculteurs et aux membres du comice agricole.

Après lui, M. Bérard lève son verre en l'honneur des grands hommes qui ont fait la Révolution de 1789.

M. Faure remercie les invités d'avoir répondu à l'appel qui leur a été fait, et le conseil général des crédits qu'il a alloués à l'agriculture. Il espère que ces crédits seront renouvelés, et la subvention au conseil de Villeurbanne, maintenue.

En terminant, il porte la santé de celui dont il regrette l'absence, de M. Rivaud, qui s'est fait représenter par un distingué collaborateur. Il remercie le préfet du Rhône d'avoir fait don au comice agricole d'une médaille qui a été attribuée à l'instituteur le plus méritant du canton.

M. Perras, sénateur, boit à la fraternité et à la solidarité des travailleurs, et M. Aumoine, délégué du comice du Beaujolais, clot la série des toasts en portant la santé des lauréats du comice.

Union française des Associations populaires

Vendredi soir, 4 septembre, une importante réunion a été tenue par cette vaillante association dans la salle de la chambre syndicale des tisseurs.

La réunion qui comptait environ 120 délégués des diverses associations coopératives et des chambres syndicales ouvrières adhérentes au comité libre-échangiste, avait pour but de s'entretenir avec les sénateurs du département, de la situation économique du pays, des prochaines luttes et des meilleurs moyens de maintenir et d'étendre les intérêts des grandes industries lyonnaises et de tous les travailleurs en général.

Les citoyens Millaud et Perras retenus s'étaient fait excuser en assurant l'Union française de tout leur concours et de leur vive sympathie.

La séance a été ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence du citoyen Villard. Le secrétaire a alors donné lecture d'un intéressant rapport dans lequel il expose que l'Union française se préoccupe d'obtenir du Sénat le maintien de l'entrée en franchise des soies grèges, la non-élévation et même une diminution des taxes frappant les filés coton et enfin la franchise des matières alimentaires.

Cet exposé, qui a obtenu l'entière appro-

bation de l'assemblée, a été pleinement approuvé par les citoyens Munier et Dr Guyot, qui, dans une intéressante causerie, qui a duré environ une heure, ont montré toutes les difficultés à vaincre, la nécessité de continuer plus que jamais à défendre et à propager les doctrines libérales et ont terminé par d'excellents conseils en exprimant l'espérance de voir réussir les justes revendications formulées par l'Union française des associations populaires.

Après un échange d'idées sur les meilleurs moyens de faire aboutir ces vœux, le citoyen président a mis aux voix l'ordre du jour suivant présenté par un citoyen délégué de l'une des plus importantes sociétés coopératives :

« Les délégués des diverses organisations adhérentes à l'Union française des associations populaires, comprenant notamment les délégués de 40 sociétés coopératives de Lyon, comprenant plus de 1.500 sociétaires, après avoir entendu les explications fournies par les sénateurs du Rhône, assistant à la réunion tenue le 4 septembre à la chambre syndicale des tisseurs de Lyon, réclament des pouvoirs publics l'entrée en franchise des matières premières et des produits alimentaires. »

Cet ordre du jour a été adopté à l'unanimité. La résolution suivante a été également adoptée :

« L'assemblée charge son bureau de transmettre cet ordre du jour au Préfet du Rhône en le priant de bien vouloir le transmettre aux pouvoirs publics. »

Les Ouvriers Verriers

Les délégués de la commission des ouvriers verriers ont eu, hier matin, une entrevue avec deux patrons, MM. Béroud et Jayet.

On a d'abord discuté la question du tour de rôle, qui est, on le sait, l'obstacle principal qui s'oppose à la reprise du travail.

Les patrons prétendent que le tour de rôle menace leurs intérêts, en ce sens que lorsqu'un ouvrier change de four, il change également de genre d'articles et n'est plus, de cette façon, au courant du travail. De là, des pertes de temps et de la marchandise gâchée.

De leur côté, les ouvriers soutiennent que le tour de rôle est le seul moyen qu'ils aient de procurer du travail à tous les membres de la corporation.

Aussi, pour amener les patrons sur le terrain de l'entente, ont-ils proposé à ceux-ci d'abandonner 25 0/0 de leur salaire. Si le tour de rôle a réellement causé des pertes aux patrons, ces derniers auront le droit de s'emparer de ces 25 0/0.

Cette proposition a été repoussée.

La commission a alors proposé à M. Jayet de lui louer son usine moyennant 2,000 fr. par mois, et de l'exploiter pour le compte des ouvriers.

M. Jayet a demandé un délai pour l'examen de cette proposition.

Réunion à la Boule-d'Or

A 2 heures 1/2 du soir, une réunion générale des grévistes a eu lieu salle de la Boule-d'Or.

L'ordre du jour portait : Rapports du Congrès national verrier tenu à Lyon.

Le citoyen Martini, conseiller municipal de Saint-Étienne, présidait, ayant pour assesseurs les citoyens Lobre, délégué de Reims-Cormontreuil, et Quiery, délégué de Fourmies.

La parole est donnée d'abord au citoyen Marius Rozier, qui annonce que les membres du congrès ont décidé de soutenir les grévistes de Lyon jusqu'à la mort.

Le citoyen Trucquement a ensuite exposé la question du tour du rôle et réfuté la théorie des patrons.

Le citoyen Walter, délégué de Chalon-sur-Saône, a lu une lettre de son syndicat, affirmant qu'il soutiendrait ses camarades de Lyon, par tous les moyens en son pouvoir.

Le citoyen Revellin s'est plaint des mesures de police prises contre les verriers, à Saint-Etienne.

Le citoyen Martini a alors déclaré qu'il protesterait contre ces mesures à la prochaine séance du conseil municipal.

Le citoyen Clause a remercié les chambres syndicales représentées au congrès de Lyon.

Le citoyen Mathon a promis l'aide du syndicat des employés de chemin de fer.

Le citoyen Lobre a remercié les verriers lyonnais de leur accueil et les a encouragés à persévérer dans la lutte pour leurs revendications.

Le citoyen Delcourt a donné lecture de la liste des secours adressés aux grévistes :

Les ouvriers de la cristallerie de Pierre-Bénite ont versé 220 fr. ; les tailleurs sur cristaux de la même usine, 35 fr. 50 ; les chevriers-maroquiniers, 25 fr. 10 ; les fondeurs en cuivre ont fait demander des listes de souscription.

La séance a été levée à cinq heures, aux cris de : « Vive la grève ! » après l'acceptation à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

« Tous les travailleurs réunis salle de la Boule-d'Or, après avoir entendu le rapport des délégués du congrès des verreries de France, émus des sentiments de solidarité qui unissent tous les travailleurs de la région lyonnaise, s'engagent, par tous les moyens possibles, moralement et pécuniairement à faire triompher les verriers. Ils protestent contre les mesures de police prises dans le quartier de la Mouche. »

Les incidents de samedi

L'agresseur du nommé Devèvre est un jeune homme de 18 ans, appelé Pierre Coiffier, domicilié rue Béchevelin, 33.

Coiffier a été maintenu à la disposition du parquet.

Les ouvriers venus de St-Etienne ont quitté Lyon hier.

LES ENFANTS DU RHONE

Une foule nombreuse se pressait hier dans la vaste salle du cirque Rancy, pour assister à la fête de gymnastique donnée par les Enfants du Rhône, à l'occasion de la distribution des prix aux lauréats des concours.

M. Clapot, conseiller général, présidait, ayant près de lui MM. de Blanchard, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet du Rhône ; Penelle, conseiller municipal ; Peyret, vice-président ; de Leiris, président des Touristes Lyonnais ; Kœnig, de l'Union patriotique du Rhône ; le sculpteur Pagny ; Tache, directeur de la Compagnie de navigation, etc.

La fanfare de la société, sous la direction de M. Cloutrier, a ouvert la fête en jouant un brillant allegro militaire.

Les jeunes gymnastes se sont ensuite fait applaudir dans des mouvements d'ensemble et des sauts au tremplin, exécutés avec une maëstria et une précision qui font le plus grand honneur à leur moniteur.

M. Clapot, président de la Société, a ensuite pris la parole et remercié en termes excellents M. le ministre de l'intérieur, et M. le préfet du Rhône, pour la sollicitude dont ils font preuve vis-à-vis des sociétés de gymnastique en général et en particulier des Enfants du Rhône.

Après lui, M. de Blanchard a fait l'éloge de la République, insistant surtout sur ce fait qu'en encourageant les sociétés patriotiques, elle rend la France forte pour l'avenir.

La fanfare a joué ensuite la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*, qui ont été écoutés debout par l'assistance tout entière et accueillis par des applaudissements frénétiques.

La fête s'est terminée par la lecture du palmarès.

Voici les noms des lauréats :

Concours de moniteurs. — MM. Perrusson et Martin.

Concours de sous-moniteurs. — MM. Vitte et Tournier.

Concours de sociétaires. — 1re section de gymnastique : MM. Simonnet, Saunier, Sanlaville ; 2e section de gymnastique : MM. Grossot, Jean, Vial.

Concours de pupilles. — 1re section de gymnastique : MM. Tramolay, Serre, Antoine Genin ; 2e section de gymnastique : MM. Genin, Bernard, Gilarion.

Concours de tir. — M. Charrier.

Clairons. — MM. Bonnebouche, Gigaret, Vaudel.

Moniteurs généraux. — MM. Mestrallet, Margaron, Cloutrier, Fraisse.

Prix d'encouragement. — MM. Grossot, Martin et Artaud.

* * *

Le soir, à 8 heures, un banquet fort bien servi réunissait les notabilités citées plus haut et un certain nombre de sociétaires dans les salons du restaurant Grüber, place des Terreaux.

M. Clapot a, au dessert, ouvert la série des toasts, en buvant aux administrateurs et aux moniteurs généraux de la société.

M. de Blanchard a levé son verre à M. Carnot, à l'armée et à la marine.

M. Penelle, conseiller municipal, a porté un toast à la presse.

M. Peyret, vice-président a bu aux bienfaiteurs de la société.

Plusieurs chanteurs, notamment MM. Vernet, Simonnet et Margaron ont ensuite charmé les convives qui ne leur ont pas ménagé les applaudissements.

BANQUET DE LA 172e

Hier, à 1 heure de l'après-midi, a eu lieu au restaurant Gagnaire, cours Vitton, le banquet annuel de la 172e société de secours mutuels.

Une centaine de convives, parmi lesquels un grand nombre de dames, avaient pris place autour des tables encombrées de fleurs et de verdure.

M. Bischoff, président, occupait la place d'honneur, ayant à ses côtés MM. Lépicier et Goiffon, vice-présidents ; Chignard, de l'Union gauloise ; Peltret, Osternaux, etc.

Au dessert, MM. Faure, Ludovic, Florentin, ont égayé les convives par des chansons et des monologues très applaudis.

LA PHILANTHROPIQUE DAUPHINOISE

La société philanthropique dauphinoise donnait hier, au Palais d'été, cours Gambetta, sa fête annuelle.

A midi, un banquet réunissait les sociétaires dans une des salles du restaurant.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Chaumartin, président de la commission d'organisation ; Chapuis et Vallin, vice-présidents ; Vernier, trésorier ; Roy, Gros, Lioudet et Desportes.

Au dessert, M. Chaumartin a porté au Dauphiné un toast humoristique dont voici la péroraison : « Dauphinois, mes frères, aimez-vous et buvez sec ! »

Après le repas, un concert a eu lieu dans la grande salle des fêtes.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi, 7 septembre, 250e jour de l'année.

Lune : nouvelle, le 3 ; premier quartier, le 11.

Soleil : lever, 5 h. 26 ; coucher, 6 h. 29.

Le Feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Lombard, employé des postes, grande rue de la Guillotière, 16.

Le feu a été éteint par les voisins sans occasionner de dégâts.

Vol audacieux. — Dans la nuit du 4 au 5 septembre, des malfaiteurs restés inconnus ont volé, dans la cave de Mme Thibaud, tenant un établissement rue Imbert-Colomès, 3, quatre cent cinquante litres de vin.

Le commissaire de police du quartier a ouvert une enquête sur ce vol audacieux.

Agressions nocturnes. — Les époux Benoît, marchands de volailles, grande rue de la Croix-Rousse, 96, passaient la nuit dernière à 1 heure, dans la rue de l'Annonciade, conduisant une charrette attelée d'un âne, lorsque plusieurs individus qui s'étaient dissimulés derrière un bosquet du jardin des Chartreux se précipitèrent sur eux et les assaillirent à coups de pierres.

L'un de ces projectiles atteignit M. Benoît au bras et le blessa légèrement.

Aux cris poussés par le blessé, des gardiens de la paix accoururent mais ils ne purent s'emparer des agresseurs qui avaient pris la fuite à travers les jardins.

— Hier, à 9 heures du soir, un constructeur de bateau, nommé Bizot, qui se trouvait dans une petite baraque flottante qu'il occupe sur le Rhône, en amont du pont Lafayette, a été assailli à coups de pierres par une bande de malandrins et blessé à la poitrine.

A l'arrivée des gardiens de la paix du poste de l'Hôtel-Dieu, les assaillants avaient naturellement pris la fuite.

Tentative de suicide. — Les nabitants de la maison portant le no 270 de la rue Dugueslin étaient mis en émoi, hier matin, par une détonation d'arme à feu, partie du logement d'un employé de la compagnie d'éclairage, nommé L..., âgé de 60 ans.

Les gardiens de la paix avertis se rendirent aussitôt chez cet homme qu'ils trouvèrent étendu dans sa chambre, portant au cou une large blessure par où le sang coulait.

Le malheureux, dans un accès de désespoir venait de se tirer un coup de revolver.

Une voiture fut aussitôt requise pour le conduire à l'Hôtel-Dieu, où il expira à six heures du soir, sans avoir repris connaissance.

Accident mortel. — Un triste accident s'est produit, durant l'après-midi d'hier, dans un chantier de construction, situé à l'angle de l'avenue de Saxe et de la rue de Vauban et appartenant à M. Rivière.

Un ouvrier plâtrier, nommé Béroud, âgé de 28 ans, domicilié rue Boileau, est tombé d'un troisième étage dans la cour et s'est fracturé le crâne.

La mort a été instantanée.

Les camarades du pauvre diable s'empressèrent de le relever ; mais, comme ils ignoraient son adresse, ils durent transporter le cadavre de Beroud à la morgue.

Arrestations. — Par ordre de M. Prieur commissaire de police de la Guillotière, les gardiens de la paix ont arrêté un sieur Roch, âgé de 62 ans, manœuvre, rue Villeroy.

Cet individu est inculpé de vol.

— Une femme G..., âgée de 22 ans, couturière, cours Vitton, a été écrouée pour le même motif, sur les ordres de M. Lafont, commissaire de police du quartier des Brotteaux.

Tombé d'une balançoire. — On a amené hier, à l'Hôtel-Dieu, un jeune homme de 16 ans, nommé Louis Bardin, cultivateur à Feyzin, qui était tombé d'une balançoire et s'était démis la jambe droite.

Cadavre retiré du Rhône. — Des mariniers ont retiré du Rhône, hier soir, à Saint-Fons, le cadavre d'une femme inconnue, paraissant âgée de 40 à 45 ans.

M. Biot, commissaire de police de Villeurbanne, après avoir fait les constatations légales, a fait transporter le corps à la Morgue.

Cette femme était vêtue d'une taille et de deux jupes, l'une noire, l'autre blanche, d'une chemise en coton blanc, chaussée de bas noirs et de souliers Molière.

A ses épaules était attaché un fichu marron clair.

Casino des Arts. — La nouveauté d'hier dimanche était une joyeuse jolie petite pièce : *Coco Bel-Œil* qui a été interprétée avec entrain par les artistes. La mise en scène est excellente, on reconnait sans peine la main experte de l'habile régisseur général Hellarty.

L'ours Blondin, l'ours écuyer, le cirque Seeil's, les Canadas, le ballet Aubert, Laforgia, Milly, Ratin, Milhès, Henry, sont autant d'attractions que l'on revoit sans cesse avec plaisir.

AVIS AUX MALADES

Le **Sirop de Bochet du Serpent** est le remède le plus puissant qui existe contre tous les vices et âcretés du sang : Boutons, Démangeaisons, Dartres, Migraines, Névralgies, Irritations, Constipations, Douleurs, Rhumatismes, Plaies, Dépôts d'humeurs, de lait, etc.

Éviter les contrefaçons, en exigeant la marque du **Serpent**, *32, rue Lanterne, Lyon.*

LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après le *Lyon Médical*, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Maladies régnantes. — L'état sanitaire continue à être satisfaisant.

Il y a eu pendant la 33e semaine de 1891, 165 décès, non compris les morts-nés, au lieu de 169 la semaine précédente et 149 pour la période correspondante de 1890.

On compte 102 décès en ville et 63 dans les hôpitaux civils, 23 chez les vieillards ayant dépassé 70 ans et 40 chez des enfants âgés de moins d'un an.

Cette mortalité infantile indique combien sont encore fréquentes les maladies de l'appareil digestif et parmi elles les entérites cholériformes.

Les maladies infectieuses sont toujours peu nombreuses. Cas isolés de fièvre typhoïde, de diphtérie, de coqueluche et de fièvres éruptives (scarlatine et rougeole).

Quelques faits de septicémie puerpépale dans une maternité.

La proportion des affections broncho-pulmonaires aiguës est très faible ; moins de méningites peu de maladies cérébrales.

On signale un nombre relativement considérable de hernies étranglées et d'*appendicites*.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LE VOYAGE DE M. YVES GUYOT

Saint-Amand-Montrond, 6 septembre.

M. Yves Guyot, répondant à un discours de M. Morin, a dit « que quelque protection que le Parlement puisse donner au pays, rien ne vaudra pour l'agriculture et l'industrie l'énergie et l'initiative jointes à l'amour du travail. »

L'HYMNE RUSSE

Cherbourg, 6 septembre.

La musique du cuirassé russe « Amiral-Nakimoff » a donné un concert au Jardin public. Les novices de l'escadre ont acclamé les musiciens, qui ont été accueillis par les applaudissements répétés de la foule. La population a écouté tête nue l'Hymne russe et la « Marseillaise ».

Après le concert, la municipalité a offert un lunch aux musiciens de l' « Amiral-Nakimoff », et un des adjoints au maire de Cherbourg, M. Frigoult, a porté la santé de la famille impériale et a bu à l'union de la France et de la Russie.

Un officier de l' « Amiral-Nakimoff » a remercié et porté la santé de la France, au milieu des hourrahs de l'équipage.

Le départ du canot russe emmenant les musiciens a été salué des cris de : « Vive la Russie ! ». Les marins russes ont poussé de nouveaux hourrahs, agitant leurs bérets.

CHUTE D'UN BALLON CAPTIF

Moscou, 6 septembre.

Le ballon captif de l'exposition a crevé à une hauteur de deux cents mètres. Les aéronautes ont été heureusement sauvés en tombant sur un toit.

Les Grandes Manœuvres

Un jour de repos

Bar-sur-Aube, 6 septembre.

Aujourd'hui les soldats ont repos.

Après avoir fait quelques exercices et subi l'inspection de leurs vêtements et de leurs chaussures, ils se sont répandus dans la ville. De mémoire d'homme on n'a jamais vu, à Bar-sur-Aube, une animation aussi extraordinaire.

Comme toujours, la troupe est admirablement accueillie. Aux fenêtres s'ajoutent de nouveaux drapeaux à ceux qui y figuraient déjà, et partout le soldat est reçu aussi cordialement que possible.

La présence d'un aussi grand nombre de personnes à Bar-sur-Aube, n'est pas cependant sans apporter quelque gêne aux habitants.

Hier soir, les soldats avaient été invités à manger leurs biscuits et leurs vivres de réserve. La plupart d'entre eux, et notamment les réservistes, ont préféré se nourrir à leurs frais. En un instant, tous les marchands de comestibles et tous les boulangers ont été littéralement dévalisés.

Ce matin, le même assaut s'est renouvelé, et bien que les boulangers eussent fait succéder les fournées aux fournées, il n'y a plus, à l'heure actuelle, une seule livre de pain disponible.

Dans leurs boutiques, vingt, trente personnes s'entassent pour s'arracher le pain dès qu'il sort du four.

Le Grand Quartier général

Colombey-les-Deux-Eglises, 6 septembre.

Aujourd'hui, premier jour de calme. Hier, toutes les marches et les opérations s'étaient terminées de bonne heure. Les troupes se trouveront donc bien reposées pour la bataille de demain. Cette journée du 7 menace d'être rude.

Ce matin, à 9 heures, une revue a été passée ; le soldat est aussi net qu'en garnison.

A Colombey, village de 620 habitants, siège du grand quartier général de l'armée de l'Est se trouvent le 10e régiment d'infanterie, le 3e bataillon de chasseurs et une compagnie, soit environ 4.000 hommes.

La commune étant assez agricole, les maisons ont de vastes engrangements. Tout le monde est facilement logé.

L'accueil des habitants est très sympathique.

Quand l'appariteur de la mairie a annoncé que le bois fourni aux troupes serait payé 1 fr. 50 les 1.000 kilos, les habitants ont éclaté de rire, se promettant bien de donner gratuitement les fagots. La rareté de l'eau se fait sentir : on est obligé d'aller au loin abreuver les chevaux. Les tonneaux d'arrosage de types variés, empruntés à diverses municipalités sont arrivés dans la nuit.

L'état-major désire se rendre compte de l'assistance qu'il peut attendre de ce nouveau service.

Les dégâts causés hier, dans la campagne, sont relativement peu importants.

Demain, où la plus grande partie des forces des deux armées entreront en ligne, les betteraves et les avoines auront davantage à souffrir.

Déjeuner militaire

Bar-s.-Aube, 6 septembre.

Le général Saussier a offert, aujourd'hui, à déjeuner aux généraux de Galliffet et Davout et aux commandants des corps d'armée.

Le général Saussier a visité ensuite les cantonnements.

Colombey-les-Deux-Eglises, 6 septembre.

Le thème donné par le généralissime pour la journée de demain comporte un ordre pour le général Davout d'attaquer l'armée de l'ouest et de la rejeter sur la vallée de l'Aube et en tout cas, de défendre coûte que coûte Colombey qui commande les routes d'accès de Chaumont.

Bar-sur-Aube, 6 septembre.

La ville est en fête : toutes les maisons sont illuminées. La foule a applaudi vivement l'hymne russe et la *Marseillaise*, joués par les musiques militaires.

Le général Saussier a visité en détail tous les cantonnements des environs de Bar-sur-Aube, notamment Arrentières, Eugentès, Fontaine, etc.

A Arrentières, il a inspecté les avant-postes, et à Eugentès, il s'est rendu compte du fonctionnement de la section du parc aérostatique installé dans la ville.

Le général partira demain matin, à 7 heures, pour Bolombey.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 7 septembre, 2 h. m.

M. FALLIÈRES

M. Fallières rentrera demain matin à Paris.

LES GRAND-DUCS A PARIS

Les grand-ducs Alexis et Wladimir prendront demain soir, à la gare du Nord, le Sud-Express de 6 heures 53.

UNE ASSOCIATION DE FAUSSAIRES

La questure a découvert une vaste association de malfaiteurs dont le siège est à Milan.

La plupart sont des Allemands.

Avec de faux timbres, ces individus fabriquent des lettres de crédit.

Une trentaine sont déjà arrêtés.

Le Siècle va entrer dans sa cinquante-sixième année d'existence. Tout ce que la France compte d'illustrations politiques et littéraires a collaboré à ce journal qui, on peut le dire, a combattu pour la liberté alors qu'il y avait quelque danger à le faire.

Le Siècle, pénétré des idées nouvelles et toujours désireux de marcher à l'avant-garde du progrès, offre à ses abonnés des primes utiles et d'un haut intérêt intellectuel. Le catalogue en est envoyé gratuitement sur demande.

Par sa rédaction et la sûreté de ses informations, *Le Siècle* est toujours au premier rang des journaux quotidiens. Il a deux éditions : une du matin et une du soir, de manière à apporter les nouvelles au lecteur dans le plus bref délai possible.

Le Siècle est le seul journal de Paris *partant* par les premiers trains et donnant les dernières dépêches de la nuit. Il a pris pour devise ces deux mots chers à tout cœur français : *Patrie ! République !*

Nous ne saurions trop engager nos amis à lire ce vaillant organe de la démocratie.

Le Siècle est vendu 15 centimes dans toute la France.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité des républicains socialistes du 3e arrondissement. — Aujourd'hui, 7 courant, à 8 heures du soir, réunion au siège, avenue de Saxe.

Pour les communications ou adhésions, s'adresser au comptoir Pascal, rue Duguesclin, 193 ou au comptoir Lenoir, impasse St-Victorien, 2.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Fédération nationale des syndicats ouvriers. — Tous les délégués au conseil local lyonnais sont tenus d'assister à la réunion de mardi 8 septembre, à 8 heures 1/2 du soir, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour. — Mesures à prendre pour le triomphe de la grève de l'Arbresle.

Chauffeurs-mécaniciens. — L'Union fraternelle de prévoyance prévient MM. les industriels qui désireraient des ouvriers chauffeurs-mécaniciens qu'ils peuvent s'adresser chez le secrétaire, M. Cuzin, rue Cuvier, 166, ou au siège, Bourse du Travail, 39, cours Morand.

Le syndicat professionnel des ouvriers maçons porte à la connaissance de la corporation que la maison Nann est maintenue à l'index jusqu'à ce que M. Nann ait signé le règlement.

Le syndicat porte à la connaissance de la corporation que l'hôtel des Invalides est construit par des étrangers et prie la municipalité de veiller sur cette affaire.

Le syndicat se décharge de tout conflit qui pourrait se produire.

Fédération régionale du tissage. — Le conseil local est convoqué pour ce soir, à huit heures, à la Bourse du Travail.

THÉATRES ET CONCERTS

Théâtre-Bellecour. — Mardi, 8 septembre : *Le Gendarme*, comédie-vaudeville en 3 actes, par MM. Pierre Decourcelle et Henri Debrit.

Mlle Blanche Cerny, du théâtre du Vaudeville, jouera le rôle de Suzanne, qu'elle y a créé.

On commencera à 8 h. 1/2, par *Grain de Beauté*.

Concerts symphoniques, café Daumalle, place des Célestins. — Ce soir, lundi, à 8 heures 1/2, grand concert.

Première partie. — Polka. — Mazurka. — Valse. — Le Trouvère. — Sérénade. — Mignon.

Deuxième partie. — Don Carlos. — Le dernier Sommeil. — Précieuse. — Pomone. — Les Gnomes. — Galop.

Petit Athénée (ancien Caveau des Célestins), *place des Célestins.* — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, Concert populaire : Chansonnettes, Monologues, Saynètes, etc.

Casino. — Tous les soirs, spectacle varié.

Grand concert de l'Horloge, cours Lafayette. — Tous les soirs, grand concert.

ASSURÉS, LISEZ LE PARIS

Envoyez vos plaintes et réclamations au bureau du journal, 123, RUE MONTMARTRE

AVIS Les clichés des maisons **Durand-Escudier** et **Bernoud** se trouvent chez **Noël COUDAN,** *photographe, rue Centrale, 56,* où l'on peut se procurer des épreuves de toutes grandeurs, soit sur albumine, soit au procédé inaltérable au charbon.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, *(prix très modérés).*

Eau dentifricé Duchesne, calme les névralgies dentaires. — Prix du flacon, 2, 3 et 4 fr.

Poudre Magnésienne Duchesne, à base fortifiante, rend les dents blanches et brillantes, indispensable au monde élégant. Prix de la boîte, 2 et 3 fr.

Miel prophylactique Duchesne, au tannin et au quinquina, contre les affections de la bouche et des gencives. — Prix 3 et 4 fr.

CONSULTATIONS : de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez **M. Duchesne,** chirurgien-dentiste, *rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.*

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 6 Septembre (20)

Pilleur d'Épaves

PAR

PIERRE MAEL

PREMIÈRE PARTIE

En outre, comment, du haut de la falaise, la mareyeuse pouvait-elle communiquer avec Yân, qui devait forcément se tenir au pied du mur de roche ?

Comment recevait-elle de lui sa marée et lui remettait-elle, en échange, des provisions de bouche ?

C'était là un double point obscur qu'il fallait éclaircir ; découvrir ensuite la retraite du contumax, ce n'était plus qu'un jeu d'enfant.

Du moment qu'il avait trouvé la femme, il ne s'agissait plus que de l'épier adroitement.

Tel était le parti décisif que le tenace Alsacien venait de prendre, en donnant un dernier lustre à son fourniment.

Deux jours plus tard, il était fixé sur ce qu'il voulait savoir.

En conséquence, un matin, dès le lever du soleil, il prit avec lui, et sous l'agrément du brigadier, deux de ses camarades, auxquels il avait fait ses confidences prémonitoires en tuant le ver, et les ayant préédés sur l'Echelle de l'Enfer, alla se poster avec eux dans une anfractuosité de la Roche-Longue, qui se dresse comme un immense pain de sucre brûlé, immédiatement au dessous du phare de la Pointe du Raz.

La place, nos lecteurs le savent, était des mieux choisies.

On n'avait point à y redouter les surprises du flot, et sans être aperçu ni de la terre, ni de la mer, on pouvait à loisir surveiller l'une et l'autre.

La journée se passa sans que rien d'anormal se produisit.

Ennuyés d'une attente aussi longue qu'inutile, sollicités surtout par le vide prolongé de leur œsophage qui réclamait la soupe à grands cris, les compagnons de Meyer proposèrent de lever le siège.

— Patience donc, insista-t-il, le moment n'est pas encore venu.

— Et s'il n'est pas venu, répliqua le plus mécontent, pourquoi nous fais-tu droguer ici depuis l'aurore ?

— La nuit arrive en plein sur nous, appuya l'autre. Bientôt on ne distinguera plus un cormoran d'une mouette.

— C'est justement ce qu'il faut. Comprenez un peu, expliqua Meyer : nous n'avons vu embarquer ni débarquer celui que nous cherchons, preuve qu'il se tient caché dans un des grands trous qui sont là sur notre gauche.

— A moins qu'il ne soit ailleurs, objecta un des auditeurs, narquois.

L'Alsacien ne se laissa pas démonter.

— Or, continua-t-il, quand on ne fait rien, l'estomac, lui, travaille beaucoup.

— Oh ! oui, il travaille ! soupira le second gendarme.

— Comme je sais ce que je sais, je dis qu'il attend que la nuit soit toute noire pour sortir de son trou, à seule fin d'aller chercher sa nourriture ou pister celle qui la lui apportera.

Il s'interrompit, se dressant à moitié :

— Tenez ! écoutez ! fit-il.

Les trois gendarmes prêtèrent l'oreille. A deux reprises, légèrement espacées l'une de l'autre, ils ouïrent distinctement le crie de l'orfraie.

— J'avais bien entendu une première fois, dit Meyer. Ce doit être un signal.

Le chuintement était parti d'en haut, au-dessus d'une des grottes voisines du Trou de l'Enfer et les plus rapprochées de la Roche-Longue. Les étoiles s'allumaient une à une. A une certaine distance, on voyait encore les objets, sans les distinguer très nettement.

A genoux ou courbés à plat ventre sur une litière de goémon, les guetteurs attendaient, le cou tendu, les yeux ecarquillés.

Soudain, quelque chose remua à l'angle supérieur de la falaise, à un endroit où elle formait un bec assez accentué. Depuis la dernière tempête, un éboulement s'était produit à la partie inférieure de la muraille, et les miettes de granit provenant de l'échancrure étaient accumulées en contrefort, tout à fait en bas, semblables de loin à des vagues pétrifiées sous le rostre puissant d'un vaisseau gigantesque.

Les gendarmes redoublèrent d'attention.

Bientôt ils virent une forme humaine sortir, en hésitant, d'une des cavernes marines, s'avancer avec précaution en frôlant le soubassement de la falaise, puis commencer à gravir à quatre pattes l'amoncellement de rochers détachés de l'énorme faille.

Il fallait être doué d'une sauvage énergie, ou n'avoir pas la moindre conscience du péril, pour tenter une pareille escalade. A chaque nouvel effort ascensionnel, des épanfrures dégringolaient sous l'homme que les gendarmes suivaient avidement du regard et menaçaient de l'entraîner dans une horrible chute. Lui s'élevait toujours, en s'accrochant aux aspérités de la pierre où ses mains et ses genoux devaient fatalement se déchirer.

— C'est bien Yân Ab Vor, murmura Meyer. Il n'y a que lui pour risquer un tel casse-cou.

Quand l'intrépide grimpeur eut atteint le milieu de l'enrochement, il s'arrêta. Il se trouvait alors juste au-dessous de la pointe en surplomb, formant une sorte d'encorbellement à la cime de la falaise. Presque aussitôt il imita par trois fois le gloussement de la macreuse quand elle court à la surface des flots.

Les gendarmes virent alors comme un point noir qui descendait lentement le long de la falaise.

— Le petit panier ! s'écria Meyer. J'en étais sûr. La coquine se sert d'un bout de filin pour l'affaler. Je comprends à présent.

Mais, subitement intéressé par la manœuvre, il voulut la suivre jusqu'au bout.

Lorsque le point noir se trouva à portée de l'homme, celui-ci éleva le bras, attira vivement l'objet à lui, et s'accroupit comme pour le mieux considérer.

Un moment après, l'homme se mit à redescendre du périlleux talus, mais plus lentement qu'il ne l'avait gravi. Autant qu'on en pouvait juger, il portait quelque chose qu'il semblait entourer de soins. Enfin, il arriva au bas ; sa silhouette sombre glissa rapidement sur la paroi grise des premières assises de la falaise, et disparut dans la noire ouverture d'une grotte.

Il fallait posséder une vue exercée à sonder les ténèbres pour avoir pu suivre cette scène dans tous ses détails. L'obscurité, en effet, commençait à éteindre le crépuscule.

— Nous le tenons ! formula Meyer, joyeux de voir sa supposition se confirmer. Pendant qu'il va mettre son couvert, hardi ! nous autres. Nous le harponnerons au dessert.

Prêchant d'exemple, il se mit incontinent sur pied. Il y avait précisément reflux, et la mer laissait les brisants à découvert.

Sautant d'un pied allègre d'un écueil à l'autre, il arriva en quelques enjambées à proximité de la caverne où il se réjouissait de surprendre Yân en fonctions de savourer son repas.

Les camarades le suivaient pas à pas.

— Il s'agit maintenant d'être prudents, dit Meyer. Marchez avec précaution. Le moindre choc des galets lui donnerait l'éveil, et ce n'est qu'en le surprenant que nous parviendrons à nous en rendre maîtres. — Qu'un de nous prépare les menottes et qu'un autre dégaine. On ne sait pas pas ce qui peut arriver. Moi, je vais éclairer mon phare à feu intermittent.

Ce disant, il tira de la poche de sa tunique une minuscule lanterne sourde, l'alluma et en rabattit aussitôt le capuchon.

— Maintenant, en route ! En qualité de chef d'expédition, je marche le premier.

— Oui, oui, marche le premier ! approuva le gendarme qui tenait au poing son sabre-baïonnette. — A toi l'honneur !

La petite troupe s'avança en file, à pas lents, mesurés ; l'entrée de la grotte était devant eux ; il y eut une demi-minute d'hésitation. Meyer fit un geste qui signifiait : « En avant ! » et l'on franchit l'ogive rudimentaire du souterrain.

La cavité était plongée dans les ténèbres les plus denses, et, sauf le vol effrayé de quelques cormorans, qui y avaient élu domicile, aucun bruit insolite ne s'y faisait entendre. On avança encore. Il était indispensable de tâter la surface du rocher polie par le frottement répété des vagues pour pouvoir se diriger dans cet antre la nuit et ne point trébucher à chaque pas.

Soudain Meyer s'étant arrêté, les trois explorateurs se heurtèrent l'un contre l'autre, comme des capucins de cartes. Ce fut une émotion. L'Alsacien avait perçu quelque chose ressemblant au bruit produit par le travail de deux mâchoires mastiquant avec voracité. Il avait également aperçu comme un mince filet de lumière qui rayait diagonalement le sol de la grotte. L'ennemi était là. On touchait au moment décisif.

(*A suivre.*)

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 7 Septembre (123)

Le Forçat Colonel

PAR

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Coignard avait envie de lui interdire cette douceur, qui avait bien ses inconvénients, mais il réfléchit que, dans ce périlleux voyage, ils pourraient avoir plus d'une fois besoin de se donner des forces, et il consentit à ce que son camarade remplît une gourde d'eau-de-vie.

L'heure était venue, mais, avant de s'éloigner pour toujours, le condamné se souvint qu'il avait été comte de Sainte-Hélène, et il ne voulut pas partir sans remercier la bonne fée qui l'avait accueilli. Il tint à prendre congé comme un homme bien élevé. Il prit une plume et il écrivit :

« Madame, deux malheureux qui vous doivent la vie vous bénissent en quittant cette maison. Quoi qu'il advienne d'eux, votre nom ne sera jamais prononcé ; le souvenir de votre généreuse hospitalité vivra seul dans leur cœur.

« Ils vous supplient de prier pour eux.»

Et il signa : — Comte Henri Pontis de Sainte-Hélène.

Le gentilhomme avait reparu sous le forçat, et la vanité était le seul sentiment qui ne fût pas tout à fait mort chez Pierre Coignard. Pour rien au monde, il n'aurait signé de son vrai nom ses adieux à la châtelaine.

Il plia sa lettre, mit le nom de Mme de Kervan sur l'adresse, et laissa le pli sur la table. Quand ce fut fait, les deux amis, équipés pour la route, sortirent doucement de la chambre et prirent par le jardin pour entrer dans le bois qui s'étendait au-delà du ruisseau.

La nuit était venue depuis deux heures, et un clair de lune magnifique argentait au loin la cime des arbres. Le ciel était d'une pureté parfaite, mais la prairie se cachait sous un brouillard opaque qui montait du ruisseau comme un long nuage grisâtre. Coignard s'était déjà orienté sommairement, et il comptait, après avoir traversé le taillis au nord du manoir, rabattre immédiatement vers la mer et marcher vers l'est, sans trop s'éloigner de la côte, qui était un excellent point de repère.

Il s'avançait doucement, en évitant autant que possible de faire craquer les feuilles sèches sous ses pas afin de ne pas réveiller les habitants du domaine. On se couche de bonne heure en Bretagne et pas une seule lumière ne brillait aux fenêtres. Le silence profond de la campagne n'était troublé que par le chant mélancolique des oiseaux de nuit qui se répondaient des tourelles du manoir aux vieux troncs de la forêt. C'était une nuit faite à souhait pour une évasion.

Coignard, qui marchait le premier, était arrivé au bout de l'allée des tilleuls et il allait entrer dans le pré, quand il s'arrêta brusquement en posant la main sur le bras du vieux forçat qui le suivait. A travers le rideau de brume qui cachait le bois, il avait cru voir briller quelque chose sous les rayons de la lune. Avec cette présence d'esprit qui ne l'abandonnait jamais dans les moments critiques, il se rasa derrière un gros arbre et resta, l'œil et l'oreille au guet, immobile comme une statue. Le bonnet vert avait compris et il s'était arrêté sans souffler un mot.

Le brouillard était mobile ; il roulait en gros flocons et s'éclaircissait par instants pour s'épaissir presque aussitôt. Il se faisait, dans le voile gris, des trouées qui se refermaient rapidement. Au bout de quelques secondes, Coignard qui suivait avec anxiété ces évolutions de la brume, ne put retenir un mouvement de douloureuse surprise. Il venait de voir distinctement, au-delà du ruisseau, le tricorne galonné et la carabine d'un gendarme. Il n'était plus permis de douter. On venait les arrêter. Un quart d'heure de retard les avait perdus. La seule chance de salut qui restât consistait à rebrousser chemin et à tenter de fuir par la cour.

L'ex-colonel serra fortement le bras de son camarade, lui montra de l'autre main la malencontreuse apparition, et, se tournant avec précaution, il entraîna le bonnet vert du côté du manoir.

— Pourvu que la grille soit ouverte, murmura-t-il en avançant à pas de loup.

Une minute après, les deux forçats étaient dans la cour. Un coup d'œil suffit à Coignard pour voir que tout espoir était perdu. Derrière la grille fermée, la lune éclairait un groupe nombreux au-dessus duquel se hérissaient des baïonnettes. La maison était cernée.

— Viens, dit Coignard d'une voix basse et sifflante.

La colère venait de lui rendre la mémoire. Il s'était rappelé tout à coup le bâtiment isolé que maître Allanic lui avait montré et il se glissa le long du mur du manoir que la lune laissait dans l'ombre.

XLIII

Maître Gouezno

Coignard était passé maître dans l'art de raser les murailles et de choisir une cachette et le bonnet vert ne manquait pas non plus d'expérience. Aussi réussirent-ils complétement à se dérober à tous les regards et ils atteignirent sans encombre le bâtiment isolé que maître Allanic leur avait indiqué comme lieu de refuge.

La porte était ouverte et les forçats pénétrèrent dans une sorte de cellier encombré d'instruments aratoires et de tonneaux vides.

Coignard eut promptement terminé son inspection et la clarté douteuse qui venait du dehors lui suffit pour reconnaître que le lieu n'offrait aucun abri propre à dissimuler deux hommes. Un escalier en forme d'échelle conduisait à l'étage supérieur. Coignard se hâta d'y grimper et fit signe à son compagnon de le suivre.

Le grenier était rempli de bottes de foin entassées les unes sur les autres. La cachette était trouvée. En quelques secondes, les fugitifs eurent déplacé deux ou trois bottes, ménagé un réduit assez spacieux pour les recevoir et remis le foin en place. Il était absolument impossible de les découvrir, à moins de défaire entièrement la meule.

Au moment même où ils se logeaient ainsi, les forçats entendirent la sonnette de la grille qui vibrait fortement. Les visiteurs s'annonçaient et ce bruit était presque un symptôme favorable. Il était évident qu'on ne voulait envahir le domicile de Mme de Kervan qu'avec certaines formalités et que la perquisition allait avoir lieu selon la loi.

Si on avait voulu entrer de vive force, rien n'eût été plus facile, le jardin étant ouvert. Puisqu'on se présentait à la grille, c'est qu'on tenait à agir régulièrement.

— C'est une visite domiciliaire dans toutes les règles, dit tout bas Coignard à son camarade, et c'est le maire qui conduit les gendarmes.

— Le maire? dit le bonnet vert fort étonné, quel maire ?

— Le petit vieux qui t'a donné du feu. Voilà ce que c'est que de causer à des gens qu'on ne connaît pas.

L'ex-cuirassier allait répondre quand Coignard lui imposa silence. Il voulait écouter ce qui allait se passer dans la cour.

Le coup de sonnette avait réveillé toute la maison et maître Allanic s'était trouvé debout le premier. Un coup d'œil jeté à travers les persiennes lui avait suffi pour se rendre compte de l'événement. Il s'attendait à quelque chose de semblable et, sans perdre la tête, il donna brièvement ses ordres en conséquence.

— Toi, Antonio, dit-il au domestique espagnol, tu vas aller ouvrir sans te presser. Mets le plus de temps que tu pourras à traverser la cour et aie soin de tourner plusieurs fois la clé dans la serrure de la grille. Pendant que tu recevras ces gens-là, j'irai faire déguerpir les vilains oiseaux qui nous valent cette alerte.

Cela dit, l'intendant se rendit en toute hâte à la chambre des forçats qu'il se proposait de conduire lui-même au grenier à foin. Sa surprise fut extrême quand il trouva le logement vide. Les lits n'avaient pas été défaits, et le feu brûlait encore dans la cheminée. Il était probable que les hôtes dangereux du manoir venaient de partir, mais Allanic se demandait avec inquiétude où ils étaient allés quand il aperçut sur la table la lettre de Coignard. Elle n'était pas cachetée, et d'ailleurs la gravité de la circonstance justifiait une indiscrétion.

L'intendant parcourut rapidement les lignes qui contenaient les adieux du forçat et poussa un soupir de soulagement :

— Nous voilà débarrassés d'eux, c'est une fière chance. Mais pourquoi diable ce galérien signe-t-il le comte de Sainte-Hélène? murmura maître Allanic, qui était peu au courant des causes célèbres jugées à Paris. Bah ! ajouta-t-il philosophiquement, ce ne sont pas mes affaires. Le principal, c'est que mes gaillards sont déjà loin et que je puis me moquer des gendarmes. A nous deux, maintenant, monsieur le maire.

Et, après avoir mis la lettre dans sa poche, l'intendant se dirigea tranquillement vers la cour.

(A suivre)

ORDRES DE BOURSE
Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris
Courtage unique
J. BLONDEL & L. GARNIER
Banquiers, 13, rue de la République, LYON
SIMONET (DIRECTEUR)

ACCOUCHEUSE
Mme Vve YVERNAT
Rue du Vieil-Renversé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON
Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discrétion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

VICTOR DUPRÉ
69, Rue Tronchet, LYON
Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes
Fourniture de Lames et Bâtons
Réparations à Prix réduits
GRAND DÉPOT DE STORES
Ordinaires et Fantaisie
ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE
Prix exceptionnels de bon marché

Supréme APÉRITIF digestif
CHABLY
Se vend PARTOUT. Le déguster, c'est l'adopter
Vente gros : C. Desplace, - Lyon

Vente D'APPAREILS TÉLÉPHONIQUES POUR Réseaux PRIVÉS
INSTALLATIONS, DÉSERT, CHATEAUX
DANS ADMINISTRATIONS, USINES,
Renseignements & Vente, 47, r. Caumartin, Paris
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des TÉLÉPHONES
Capital : 25.000.000 de Francs
CABLES TÉLÉGRAPHIQUES, TÉLÉPHONIQUES
Câbles pour Éclairage Électrique
Fils isolés, Produits manufacturés
ou caoutchouc, de la gutta-percha
Bureaux et Ventes
1, r. d'Aboukir
PARIS

PAPIERS PEINTS
E. MEYSONNIER
77, Avenue de Saxe, Lyon
Vente en solde de 800 Coupons de nouveautés par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 Rx. — Envoi d'échan de coupons et de nouveautés.

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS
Impression d'affiches
Circulaires, Prospectus
S'adress. agence Fournier rue Confort, 14.

Pour paraître le 1er Octobre prochain
GRAND ANNUAIRE DE L'ISÈRE
Administratif, Commercial, Industriel, Agricole
ÉDITION DE 1892
Cet Annuaire comprendra : les noms, professions et adresses de tous les habitants du département de l'Isère, classés par arrondissements, cantons, communes et par ordre alphabétique.
Pour Grenoble seul, il y aura deux listes : l'une comprendra les professions, l'autre les noms des habitants.
Ces deux listes seront également par ordre alphabétique.
L'EXEMPLAIRE, pour les Souscripteurs : 3 fr. 50
LES GENRES DE PUBLICITÉ ADOPTÉS SONT :
1° Annonces aux professions dans le corps de l'Annuaire. Sur une colonne seulement : 0 fr. 50 la Ligne
2° Annonces dans la Revue Commerciale à la fin de l'ouvrage : La page..... 25 fr. | La demi-page... 14 fr. Le quart de page... 8 fr.
Pour toute publicité et souscription, s'adresser à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, à Lyon, et à ses succursales de Grenoble, Mâcon, Saint-Etienne et Dijon.

PROTECTEURS BLAKEY
Pour conserver soi-même les Semelles de la Chaussure
1 carte pour 2 ressemelages complets : 0 fr. 50.
1 enclume de famille s'adaptant à tous les pieds (franco à domicile) : 2 fr.
Prospectus et attestations sérieuses envoyés franco sur demande, J. O'Hagan, St-Nazaire-sur-Loire, concessionnaire pour la France. (Fortes remises pour le gros.)

ROB DEPURATIF SANS RIVAL
AU DAPHNÉ MEZEREUM
Seul végétal *succédané du Mercure*, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment *anti-syphilitique* et *dépurative*. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

ENSEIGNES PEINTES
Dans les Gares des Funiculaires
LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE
20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris.
S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14

OPÉRATIONS DE BOURSE SANS COURTAGES
On opère depuis 750 fr. de Rente
Sur VENTE BOURSE, 15, r. Vivienne, Paris.

BON AVIS A LIRE
Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. C. Louyrette, rue Mazenod, 10, Lyon, achète les pardessus, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et chaussures, etc. — Prendre l'adresse, il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

Prêts hypothécaires 4 %
Offre et demande de capitaux. E. BESSON, r. Hôtel-de-Ville, 91, Lyon. 2 à 4 heures.

Dr DUCHARME
3, Cours de la Liberté, 3
Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electricité.
Traitement spécial des Ulcères.
Cabinet : de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h.

Avez-vous besoin d'argent
Vendez rue Paul-Bert, 18, or, bijoux, reçus du Mont-de-Piété.

BACCALAURÉATS
Cours préparatoires et manipulations. F. Franck, rue Commandant-Dubois, 2.

6 MILLIONS A PLACER PAR FRACTIONS SUR HYPOTHÈQUE
Nu-Propriétés, Usufruits, tous TITRES NOMINATIFS même INALIÉNABLES, Créances, Loyers, etc.
VENTE ET ACHAT D'IMMEUBLES
LACOMBE & GONNET, 13, Rue Laffitte, PARIS. — (16e Année).

BAINS DE LA Rue Constantine, 20, Lyon
Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confortable dans le service.
LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains de la rue Grôlée

PLUS de CHEVAUX COURONNÉS
GUÉRISON prompte et sans trace des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, crevasses, gerçures de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *Reparateur* TATEARD. Se trouve dans les Pharmacies. Flac. de 1f50 et 2f50 avec instruction. Se défier des contrefaçons. Exiger le vrai carré plat, Etiquettes jaunes. — *Remarquer bien ces détails pour ne pas être trompé.*
Reparateur TATEARD, dit aussi *Rémi-tateard*, J. A. 7e, connu depuis 30 ans, toujours en façons

Tampons & Timbres Caoutchouc
FABRIQUÉS AU MAGASIN DES
PETITS DOCKS DU COMMERCE
LYON. — 12, Rue Confort, 12. — LYON
Ces Timbres, bien vulcanisés, sont confectionnés avec tous les soins que nécessite cet article, au *prix unique de* 1 fr. *la ligne, de* 0 *à* 5 *centimètres de longueur*, (Ajouter toujours 1 fr. 50 à la commande, si l'on désire la boîte à tampon encrée inépuisable.)

(Service d'Été) *VIENT DE PARAITRE* (Service d'Été)
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux
LE WAGON
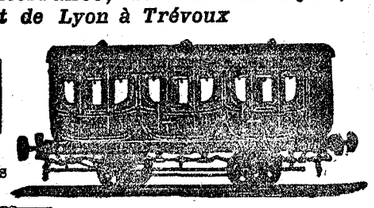
Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes
Le prix des billets aller et retour
Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.
EN VENTE { *A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon* et dans ses succursales de *St-Étienne, Grenoble, Mâcon et Dijon* *Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux*

CRÉDIT FONCIER
Pourquoi le CRÉDIT FONCIER montera ? — Comment un Versement de 170 fr. procure *en tirages*, un revenu de plus de DEUX MILLE francs
Demander ces renseignements au DIRECTEUR de la FINANCE PARISIENNE, 203, r. de Rivoli, Paris

JULES BONNARIC
DENTISTE
Rue Centrale, à Lyon

(Savoie)
BRIDES
EAU tonique purgative et dépurative
ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE
(PURGATION LENTE)
Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète.
Cette Eau est très diurétique
En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales
S'ADRESSER AU
Direct. de l'Établissement à Brides
Saison du 15 Mai au 1er Octobre

Entreprise de Travaux Publics et Privés
ODDOUX & Cie
Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la
DÉMOLITION DU QUARTIER GROLÉE
BOIS à BRULER
Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débité ou non, au gré du client.
Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.
Vaste choix de portes, fenêtres, boiseries, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.
A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâtis sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.
Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers du quartier Grôlée ou dans nos Bureaux et Entrepôts, situés place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau et du Pensionnat, *lieu dit* Prés de la Vogue (Guillotière).

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Pignard, employé, quai de Vaise, 18 et Ratgris, balancière, rue Luizerne. 5. — Visconti, empl. soieries, rue Tronchet, 29 et Alberty, couturière, montée Grand'Côte, 56. — Falconnet, mécanicien, rue Audran, 4 et Abel, couturière, rue Geoffroy, 17.— Figuières, coiffeur, rue Victor-Hugo, 63 et Tartarel, cuisinière, rue Vieille-Monnaie, 36. — Grimonet, emp. rue Désirée, 7, et Morel, s.p., quai Saint-Clair, 11 et Malon, gendarme. — Abondance et Clerc, ménagère, à Vallières. — Lang, cuisinier, rue du Commerce, 37 et Thomas, lingère, rue St-Georges, 102. — Perrier, domestique, à Saint-Jean-de-Bournay et Bajat, cuisinière, rue Terme, 31. — Braisaz, commerçante, montée Saint-Sébastien, 21 et Tournier, s. p., montée Saint-Sébastien, 21. — Duphé, rentier, rue des Capucins, 5 et Mollon, couturière, rue des Capucins, 5.— Duménil, fabricant de soieries, rue Constantine 11 et Girard, s. p., rue Chazière, 7. — Bernin, empl. de commerce, rue des Capucins, 9 et Lagrange, s. p., rue de l'Hôtel-de-Ville, 45. — Guillard, empl., rue Claude-Joseph-Bonnet, 26 et Crisoli, bouillonneuse, rue des Chartreux, 18. — Cayre, tonnelier, rue de l'Alma, 9 et Filliod, épicière, rue de l'Alma, 9. — Clément, à Palerme et Pagano, à Palerme. — Devaux, employé, rue de Crimée, 8 et Barral, coutur., rue Ozanam, 8.

Deuxième arrondissement. — Bernin, employé de commerce, rue des Augustins, 11, et Lagrange, s. p., rue de l'Hôtel-de-Ville, 45. — Janin, conducteur de tramways, route de Genas, 122, et Dubois, lingère, rue Ferrandière, 50. — Plantier, charron, rue de Gerland, 29, et Lamarche, commerçante, rue Denuzière, 7. — Pichat, quincailler, rue Duhamel, 10, et Galland, s. p., rue Grenette, 14. — Tersiat, coiffeur, quai de Perrache, 22, et Grange, s. p., même adresse. — Mouaillon, lieutenant, à Grenoble, et Larue, s. p., quai Rambaud, 11. — Flignières, coiffeur, rue Victor-Hugo, 63, et Tartarel, cuisinière, rue de la Monnaie, 30. — Pinson, négociant, rue Mercière, 42, et Gaillard, s. p., à Montbrison. — Charrier, journalier, rue Rabelais, 23, et Picandet, polisseuse, rue Rabelais, 23. — De Villeneuve, place Bellecour, 28, et de Blonay. s, p., à Publier. — Champon, employé de commerce, rue Perrod, 13, et Glanet, couturière, rue Perrod, 13.—Théolier, employé de commerce, rue Franklin, 46, et Percher, s. p., rue Franklin, 46. — Nicolé, employé de commerce, quai de la Charité, 2, et Dijoud, employée, rue Tête-d'Or, 62. — Pahud, négociant, place Bellecour, 28, et Camel, s. p., à Ecully. — Pichat, droguiste, à Avignon, et Chauvet, s. p., à Avignon. — Goin, maréchal des logis, à Autun, et Lachaud, s. p., à Autun. — Randy, épicier, rue Saint-Georges, 46, et Marnat, s. p., rue de l'Hôpital, 1. — Dard, surveillant, rue Séguin, 31, et Glasson, s. p., rue Bichat, 11. — Ruilhat, valet de chambre, place Bellecour, 23, et Peillon, cuisinière, place Bellecour, 23. — Noé, négociant, rue Mercière, 56, et Rieux, s. p., à Avignon. — Vial, menuisier, rue Vauban, 74, et Bellet, brodeuse, rue Thomassin, 8. — Bernard, sous-lieutenant à Blidah, et Bonnefons, s. p., à Blidah. — Contamin, maître d'hôtel, rue de la Poulaillerie, 5, et Dessoulavy, tisseuse, boulevard de la Croix-Rousse, 129.

Troisième arrondissement. — Chavanne, chaudronnier, rue Paul-Bert, 247, et Fallateuf, repasseuse, rue Paul-Bert, 247. — Charrier, journalier, rue Rabelais, 23, et Picaudet, polisseuse sur or, rue Rabelais, 23. — Brosse, chapelier, avenue du Château, 16, et Chevalier, ourdisseuse, à Vinay. — Maupin, employé, place Raspail, 11, et Forel, s. p., à Annonay. — Maillet, épicier, chemin de la Croix-Baret, 94, et Bied, s. p., rue du Bœuf, 36. — Humbert, cultivateur, à Ste-Foy-les-Lyon, et Delorme, cuisinière, route de Grenoble, 75. — Vettier, soldat, à Lyon, et Blanc, cultivatrice, à Marigny. — Bernard, poëlier, rue Pierre-Corneille, 23, et Marchetti, institutrice, rue Paul-Bert, 45. — Béras, employé de chemin de fer, rue Dumoulin, 21, et Rappet, corsetière, à Venissieux. — Plantier, charron, rue de Gerland, 17, et Lamarche, commerçante, rue Denuzière, 7. — Gorrel, comptable, à Virieu-le-Grand, et Bizouard, commerçante, à Rethal. — Athénoud, cultivateur, à Lyon, et Vigne, domestique, à Ste-Foy-les-Lyon. — Janin, conducteur de tramways, route de Genas, 122, et Dubois, lingère, rue Ferrandière, 50. — Genin, rentier, rue Ste-Anne-de-Baraban, 61, et Fillon, rentière, rue Paul-Bert, 279. — Mignot, mécanicien, rue Parmentier, 48, et Duland, couturière, avenue des Ponts, 35.— Ecuvillon, forgeron, rue Sébastien-Gryphe, 68, et Nouvelle, sage-femme, à Thoiry. — Angelier, corroyeur, rue Bugeaud, 47, et Bonnet, piqueuse de bottines, rue de Vendôme, 206. — Morestin, journalier, rue de Gerland, 1, et Guichard, giletière, chemin des Verriers, 14. — Fus, verrier, chemin Croix-Mathon, 16, et Bouisson, blanchisseuse, route de Vienne, 74. — Asport, serrurier, rue des Trois-Pierres, 97, et Regaldo, corsetière, rue des Trois-Pierres, 68. — Pailloux, camionneur, rue de Béarn, 19, et Girbon, repasseuse, Grande-Rue-Guillotière, 92. — Fabre, ferblantier, rue de Vendôme, 204, et Humbert, ménagère, rue de Vendôme, 20.4

Quatrième arrondissement — Laputte, employé, pl. de Serin, 8, et Benoit, coutur., r. Dumont, 2.— Champon, emp. de com., r. Perrod, 13, et Glanet, coutur., m. adr. — Perréon, cultivateur, à Saint-Julien, et Bernard, s. prof., r. d'Enfer, 4. — Guillard, employé, r. Claude-Joseph-Bonnet, 26, et Cusoli, bouillonneuse, r. des Chartreux, 18. — Duménil, fabr. de soieries, r. Constantine, 11, et Girard, s. pr., r. Chazière, 7.— Contamin, maître d'hôtel, r. de la Poulaillerie, 5, et Dessoulavy, tisseuse, boul. de la Croix-Rousse, 129.

Cinquième arrondissement. — Mallevialle, cordonnier, rue des Macchabées, 31, et Richard, gantière, rue des Macchabées, 31.— Falconnet, mécanicien, rue Audran, 4, et Abel, couturière, rue Geoffroy, 17.— Malette, soldat à Senlis, et Voisin, femme de chambre, rue Ferrachat, 11. — Domas, boulanger, rue du Bœuf, 16, et Harvig, polisseuse, rue du Bœuf, 16. — Maillet, épicier, chemin Croix-Baret, 94, et Bied, sans profession, rue du Bœuf, 36. — Corron, maréchal-ferrant, rue de la Pyramide, 81, et Riban, mercière, rue de la Pyramide, 51. — Claudinon, ferblantier, montée des Carmes, 18, et Braillon, cuisinière, à Caluire. — Viale, employé de commerce, quai de Bondy, 9, et Rivière, sans profession, à Saint-Symphorien. — Pignard, employé, 18, quai de Vaise, et Ratgris, balancière, rue Luizerne, 5. — Montagne, employé, rue des Grenouilles, 6, et Cloupet, lingère, rue de Paris, 36.

Sixième arrondissement. — Barrier, plâtrier, rue du Musée, 6, et Berger, couturière, rue du Musée, 3. — Corolon, employé à la préfecture, rue Bugeaud, 56, et Michaud, coiffeuse, rue Cuvier, 15.— Visconti, employé de soierie, rue Tronchet, 29, et Alberty, couturière, montée de la Grande-Côte, 56. — Bessenay, employé de commerce, rue de Sèze, 90, et Quazzolo, sans profession, rue Bellecombe, 33. — Boveri, passementier, rue Garibaldi, 60, et Montagnon, ourdisseuse, rue Fournet, 9. — Mathieu, marchand, rue Bugeaud, 29, et Augier, blanchisseuse, rue Bugeaud, 29. — Chabat, cuisinière à Valence, et Perrier, sans profession, rue Chaponnay, 47. — Perroud, veloutier, rue Tête-d'Or, 36, et Joly, sans profession, rue de Sèze, 127. — Vial, menuisier, rue Vauban, 74, et Bellet, brodeuse, rue Thomassin, 8. — Nicolé, employé de commerce, quai de la Charité, 2, et Digoud, employée rue Tête-d'Or, 62. — Vallet, manœuvre, rue Mongolfier, 72, et Dominget, lingère, rue Mongolfier, 72. — Guillerme, négociant, rue Robert, 88, et Pelletier, sans profession, à St-Etienne. — Angelier, corroyeur, rue Bugeaud, 47, et Donnet, piqueuse de bottines, rue de Vendôme, 206. — Thomas, comptable, rue Godefroy, 33, et Minssieux, sans profession, à Brignais.

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Charles Beaufrey, 1 jour, rue Vieille-Monnaie, 7, f. 7 h. — Jeanne Carnet, 10 mois, rue Bouteille, 5, f. 11 h. — Louise Jeannin, couturière, 21 ans, rue du Garet, 9, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Revel, mort-né, rue Grôlée, 61, f. 6 h. m.

Troisième arrondissement. — Marguerite Peyrard, 8 mois, rue des Trois-Pierres, 59, f. 7 h. — Veuve Bouchard, née Duclaud, sans profession, 79 ans, rue Corne-de-Cerf, 29, f. 8 h. — Françoise Pinkowitch, sans profession, 78 ans, rue Corne-de-Cert, 29, f. 8 h. — Anne Renbeau, 20 jours, rue Mazenod, 15, f. 9 h. — François Trouel, 6 ans, rue Duguesclin, 200, f. 10 h. — Claude Lapalu, fabricant, 55 ans, quai de la Guillotière, 31, f. midi. — Pierre Revereux, jardinier, 67 ans, route de Vienne, 206, f. 1 h. — Claude Archer, employé, 31 ans, rue d'Aguesseau, 4, f. 2 h. — Épouse Perrichon, née Cadoux, sans profession, 52 ans, grande rue de la Guillotière, 200, f. 4 h. — Joseph Berthier, sans profession, 81 ans, rue Duguesclin, 205, f. 11 h.

Quatrième arrondissement. — Benoit Pointet, tisseuse, 42 ans, hôpital, f. 10 h. — Joseph Morel, journalier, 63 ans, hôpital, f. 5 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Sage, née Garin, sans profession, rue Tramassac, 50, f. 11 h.

Sixième arrondissement. — Néant.

ON OFFRE pension de famille avec chambre indépendante à Demoiselle ou Jeune Homme, à proximité des Lycées. — S'adresser : HILAIRE, 4, rue Bugeaud.

VERMOREL Constructeur VILLEFRANCHE — (Rhône) —
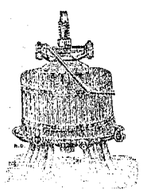
PRESSOIRS
Perfectionnés
GARANTIS
Transformations et Réparations des Pressoirs
VIS & FERRURES — POMPES A VIN
Envoi franco du Catalogue illustré

Le Rédacteur-Gérant :
NICOLAU-MENTELÉ.

Imp. WALTENER ET Cie, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.